



Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique
et Economique



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat
RGPH-5

Chapitre 10 : Caractéristiques de l'habitat



TABLE DE MATIERE

RESUME ANALYTIQUE	6
Conditions de vie des ménages	Erreur ! Signet non défini.
Caractéristiques des unités d’habitation	Erreur ! Signet non défini.
Standing des unités d’habitation	Erreur ! Signet non défini.
Indice de promiscuité selon la wilaya	Erreur ! Signet non défini.
Equipements possédés par les ménages	Erreur ! Signet non défini.
Principaux indicateurs	7
INTRODUCTION	10
CONTEXTE	11
Objectifs du rapport	12
APPROCHE METHODOLOGIQUE	13
I. CONDITIONS D’HABITATION	15
I.1 Statut d’occupation des unités d’habitation	15
1.1.1 Statut d’occupation selon le type de logement:.....	15
1.1.2 Statut d’occupation selon le milieu de résidence:.....	15
1.1.3 Statut d’occupation selon la wilaya	15
1.1.4 Statut d’occupation selon le sexe.....	17
1.1.5 Statut d’habitation selon le permis d’occuper:.....	17
I.2 Mode d’évacuation des ordures ménagères:	19
I.3 Mode d’évacuation des eaux usées	20
I.4 Mode d’occupation selon le type de Toilettes.....	22
I.5 Mode d’éclairage:	24
I.6 Mode d’approvisionnement en eau	26
I.7 Mode énergétique de cuisson:	30
II. Caractéristiques des unités d’habitation	33
II.1 Unités d’habitation et nature des matériaux de construction du toit	33
II.2 Unités d’habitation selon la nature des matériaux de construction des murs	35
II.3 Unités d’habitation selon la nature des revêtements du sol	37



III. Standing des Unités d’habitation	39
III.1 Standing des habitations et répartition spatiale	40
3.1.1 Standing des habitations et milieu de résidence	40
3.1.2 Standing des habitations et wilaya	41
3.1.3 Standing des habitations par sexe, âge et niveau d’instruction	41
3.1.4 Caractéristiques sociodémographiques du Chef de ménage et Standing des unités d’habitation	42
III.2 Caractéristiques sociodémographiques du Chef de ménage et Standing des unités d’habitation	43
3.2.1 Taille du ménage et standing	43
3.2.2 Statut d’occupation du ménage et standing	43
III.3 Densité d’occupation des unités d’habitation	44
3.3.1 Taille des ménages et nombre de pièces occupées	44
3.3.2 Promiscuité et milieu de Résidence	45
3.3.3 Promiscuité et répartition Géographique	46
3.3.4 Promiscuité et sexe, âge, niveau d’instruction	47
3.3.5 Indice de promiscuité et milieu de résidence	48
3.3.6 Indice de promiscuité selon la wilaya	49
IV. EQUIPEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE.....	50
CONCLUSION	52
RECOMMANDATIONS.....	54
Bibliographie.....	55
ANNEXES.....	56



LISTE DE TABLEAUX

Tableau 10. 1: Répartition(en %) des ménages par milieu de résidence selon le type de logement.....	15
Tableau 10. 2: Répartition(en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon le type de logement.....	15
Tableau 10. 3: Répartition(en %) des ménages possédant le permis d'occuper par wilaya selon le sexe du chef de ménage.....	18
Tableau 10. 4: Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères et le milieu de résidence.....	19
Tableau 10. 5:: Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères et wilaya.....	20
Tableau 10. 6:: Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et la wilaya.....	21
Tableau 10. 7: Répartition(en %) des ménages selon le type des toilettes et la wilaya.....	23
Tableau 10. 8: Répartition(en %) des ménages selon le type des toilettes et le type d'habitation.....	24
Tableau 10. 9: Répartition(en %) des ménages selon la Source d'éclairage Principale et le milieu de résidence.....	24
Tableau 10. 10: Répartition(en %) des ménages selon la Source d'éclairage Principale et le type d'habitation.....	25
Tableau 10. 11: Répartition(en %) des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.....	26
Tableau 10. 12: Répartition(en %) des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et la wilaya.....	27
Tableau 10. 13: Répartition(en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et la wilaya.....	29
Tableau 10. 14: Répartition(en %) des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le type d'habitation.....	30
Tableau 10. 15: Répartition(en %) des ménages selon le mode énergétique de cuisson et la wilaya.....	32
Tableau 10. 16: Répartition(en %) des ménages selon le mode énergétique de cuisson et le type d'habitation.....	33
Tableau 10. 17: Répartition(en %) des ménages par milieu de résidence et Wilaya selon la nature des matériaux de construction du toit.....	34
Tableau 10. 18: Répartition(en %) des ménages par milieu de résidence et Wilaya selon la nature des matériaux de construction des murs.....	36
Tableau 10. 19: Répartition(en %) des ménages par milieu de résidence et Wilaya selon la nature des matériaux de construction des sols.....	38
Tableau 10. 20: Description d'une habitation moderne.....	39
Tableau 10. 21: Répartition des ménages par wilaya selon le standing des habitations.....	41
Tableau 10. 22: Répartition des ménages par standing des habitations selon quelques caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage des habitations.....	42
Tableau 10. 23: Répartition des ménages selon le standing et la taille du ménage.....	43
Tableau 10. 24: Répartition des ménages selon le standing et le statut d'occupation.....	43
Tableau 10. 25: Répartition des ménages par wilaya selon la promiscuité.....	47
Tableau 10. 26: Répartition des ménages par promiscuité selon quelques caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage des habitations.....	48
Tableau 10. 27: Indice de promiscuité selon le milieu de résidence.....	48
Tableau 10. 28: Indice de promiscuité selon la wilaya.....	49
Tableau 10. 29: Equipements.....	62
Tableau 10. 30: Répartition(en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement.....	56



Tableau 10. 31: Répartition(en %) des ménages possédant le permis d'occuper par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	56
Tableau 10. 32: Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence.	56
Tableau 10. 33: Répartition(en %) des ménages selon le type des toilettes et le milieu de résidence.	57
Tableau 10. 34: Répartition(en %) des ménages selon la source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence. .	57
Tableau 10. 35: Répartition(en %) des ménages selon le mode énergétique de cuisson et le milieu de résidence.	57
Tableau 10. 36: Répartition des ménages par milieu de résidence selon le standing des habitations	58
Tableau 10. 37: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement.	58
Tableau 10. 38: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement et la taille du ménage (%).	58
Tableau 10. 39: Répartition des ménages par milieu de résidence selon la promiscuité	59

Liste de graphique:

Graphique 10. 1: Répartition(en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement.	17
Graphique 10. 2: Répartition(en %) des ménages possédant le permis d'occuper par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	17
Graphique 10. 3: Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence.	21
Graphique 10. 4: Répartition(en %) des ménages selon le type des toilettes et le milieu de résidence.	22
Graphique 10. 5: Répartition(en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence.....	26
Graphique 10. 6: Répartition(en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence.....	31
Graphique 10. 7: Répartition des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence	40
Graphique 10. 8: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement.	44
Graphique 10. 9: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement et la taille du ménage (%).	45
Graphique 10. 10: Répartition des ménages par milieu de résidence selon la promiscuité	46



RESUME ANALYTIQUE

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH-5), cinquième du genre après ceux de 1977, 1988, 2000 et 2013, constitue une source statistique cruciale permettant d'apprécier l'effectif et les caractéristiques de la population mauritanienne. L'ANSADE entame désormais l'élaboration des rapports thématiques, dont celui-ci consacré aux conditions de logement et de vie des ménages, avec une analyse détaillée à l'échelle nationale et régionale.

Statut et types d'habitation :

Les résultats montrent que 77 % des ménages sont propriétaires de leur logement, avec une proportion plus élevée chez les femmes chefs de ménage (80,6 % contre 74,6 % pour les hommes). Les maisons ordinaires représentent 62,7 % des logements ; elles dominent en zone urbaine (78,7 %), tandis qu'en milieu rural, plus d'un ménage sur deux vit dans une case, hutte ou hangar. Dans certaines wilayas comme Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemmour et Nouakchott Sud, 8 ménages sur 10 occupent des maisons ordinaires.

Salubrité, eau et énergie :

La gestion des déchets et des eaux usées reste un défi, notamment en zone rurale. Le mode le plus fréquent d'évacuation des ordures est la charrette ou le regroupement dans la maison (49,9 %), et 19,8 % des ménages jettent leurs déchets dans la rue. Pour les eaux usées, la fosse simple/couverte est utilisée par 76,4 % des ménages, surtout en ville (84,6 %). Près d'un ménage sur trois n'a pas de toilettes, proportion plus élevée en milieu rural (56,4 %).

L'éclairage électrique se généralise (48,7 %), particulièrement en milieu urbain (83,1 %), tandis que la torche reste la principale source en zone rurale (71,4 %). L'approvisionnement en eau potable provient majoritairement du réseau public (45,9 %), surtout en ville (77,5 %), tandis que les forages et puits couverts prédominent en rural. Le robinet dans le logement concerne 31,4 % des ménages au niveau national, et 74,7 % en milieu urbain.

En matière d'énergie de cuisson, le gaz est utilisé par 49 % des ménages, surtout en ville (72 %), tandis que le bois de chauffe domine en rural (58,2 %).

Caractéristiques des logements :

Les matériaux de construction révèlent une nette dualité ville-rural. Toiture en béton et zinc dominant (36,7 %), avec le béton en ville (60,2 %) et le tissu/bâche ou zinc en rural. Les murs en ciment sont utilisés par 55,5 % des ménages, le banco restant fréquent en rural (29,9 %). Pour le sol, le ciment prédomine en ville (40,7 %), le banco/terre en rural (58 %).

Le standing des logements montre que 84,1 % sont « semi-modernes », 14 % « précaires » et seulement 2 % « modernes ». Les logements précaires sont concentrés en milieu rural (26,3 %) et dans certaines wilayas (Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba). Le type semi-moderne reste majoritaire quel que soit le profil du chef de ménage, tandis que le logement moderne est plus fréquent parmi les diplômés de l'université ou de formation technique/professionnelle.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Taille des ménages et promiscuité :

La majorité des ménages vivent dans un logement d'une à deux pièces ; 41,3 % occupent une seule pièce, proportion plus élevée en rural (57,6 %). L'indice de promiscuité est de 3,5 personnes par chambre, plus marqué en rural (4,2) qu'en urbain (2,8). Certaines wilayas dépassent l'indice national, notamment Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna, Tagant et Guidimakha.

Équipements et services :

La pénétration des technologies de communication est significative : 78,1 % des ménages disposent d'un téléphone portable, 37,6 % d'un téléviseur et 16,8 % d'une radio. L'accès à Internet reste limité (7,5 %). Parmi les appareils électroménagers, le réfrigérateur/congélateur est le plus répandu (23,8 %), suivi de la cuisinière à four (21,1 %) et du ventilateur (14,2 %). Le climatiseur, la machine à laver et le chauffe-eau concernent moins de 8 % des ménages.

PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Milieu de résidence		Mauritanie
	Urbain	Rural	
Conditions de vie des ménages			
<i>Type de logement</i>			
Maison ordinaire	78,7	44,4	62,7
Villa	1,1	0,1	0,6
Maison individuelle à étage	0,6	0,0	0,3
Appartement dans un immeuble	1,8	0,0	1,0
Baraque	4,9	1,5	3,3
Case, hutte, hangar	11,9	50,6	30,0
Tente	0,6	2,4	1,4
Autre	0,3	0,9	0,6
<i>Type des toilettes</i>			
Latrines à chasse	40,1	2,2	22,4
Latrines améliorées auto aérées	16,9	5,2	11,4
Latrines à fosses avec dalle	26,9	24,1	25,6
Latrines à fosses sans dalle	6,0	8,8	7,3
Suspendues /Knive	0,0	0,0	0,0
Pas de toilettes/Nature	8,3	56,4	30,8
Autre	1,9	3,2	2,5



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

<i>Source d'éclairage Principale</i>			
Autre	2,7	1,9	2,3
Réseau d'électricité	83,1	9,4	48,7
Energie renouvelable (solaire ou éolienne)	0,9	8,4	4,4
Groupe électrogène	0,1	0,2	0,1
Lampe à Gaz	0,1	0,3	0,2
Lampe à pétrole	0,1	0,1	0,1
Bougie, chandelle	0,6	0,3	0,5
Lampe à recharger	1,1	7,1	3,9
Batterie à recharger (voiture)	0,1	1,0	0,5
Torche	11,3	71,4	39,3
<i>Source principale de l'eau de boisson</i>			
Réseau AEP	77,5	9,8	45,9
Forage(sondage)	7,3	45,2	25,0
Puits couvert	1,3	5,6	3,3
Puits non couvert	2,4	33,1	16,7
Eau de surface (Fleuve - Mare - Lac - Barrage-)	0,2	2,9	1,5
Bois	5,8	58,2	30,2
Autre	12,1	5	8,8
Caractéristiques des unités d'habitation			
<i>Matériaux de construction du toit</i>			
Béton	60,2	9,8	36,7
Tôle en ciment	4,8	3,1	4,0
Zinc	17,8	23,0	20,2
Bois	4,8	14,6	9,4
Branchages/Nattes	1,7	14,1	7,5
Tissu/Bâche	9,5	31,0	19,6
Autre	1,2	4,3	2,7
<i>Matériaux de construction des murs</i>			
Ciment	78,0	29,9	55,5
Pierre	1,2	2,6	1,8
Banco	5,8	23,6	14,1
Bois	8,2	12,1	10,0
Sans murs	5,4	22,2	13,3
Autre	1,5	9,6	5,3



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

<i>Matériaux de construction des sols</i>			
Carreaux	31,6	1,6	17,6
Ciment	40,7	32,2	36,8
Pierre	0,7	0,6	0,6
Bois	0,5	1,0	0,7
Terre/banco	23,9	58,0	39,8
Autre	2,6	6,6	4,5
Standing des unités d'habitation			
<i>Nombre de pièces du logement</i>			
Moderne	3,5	0,1	1,9
Semi moderne	93,4	73,6	84,1
Précaire	3,1	26,3	14,0
<i>Indice de promiscuité</i>			
1 personne	48,3	26,5	38,1
2 à 3 personnes	27,5	23,9	25,8
3 à 4 personnes	8,8	13,9	11,2
5 personnes et plus	15,4	35,7	24,9
Équipements possédés par les ménages			
Radio	13,3	20,8	16,8
Téléviseur	62,6	9,7	37,6
Téléphone portable	86,0	69,9	78,1
Réfrigérateur/ frigo	41,2	4,3	23,8
Cuisinière à four	32,3	8,7	21,1
Climatiseur	13,7	1,4	7,9
Ventilateur	25,1	1,9	14,2
Machine à laver	11,8	0,9	6,7
Ordinateur	7,9	0,6	4,4
Connexion Internet (ADSL, modem sans fil)	11,4	3,2	7,5
Voiture/camion	18,6	4,2	11,8
Pirogue / bateau	1,0	0,6	0,8
Bicyclette/ moto	3,2	4,0	3,5
Charrette	6,0	30,4	17,3
Groupe électrogène	1,7	1,0	1,4
Chauffe-eau	7,2	0,5	4,0
Antenne parabole	47,0	3,7	26,6



INTRODUCTION

De manière générale la Mauritanie a connu une croissance démographique assez importante et en particulier une croissance urbaine spectaculaire en 35 ans, le cas de la ville de Nouakchott en est un exemple frappant. Ce phénomène pose un problème d'accès à un habitat décent. En effet, l'habitat joue un rôle fondamental dans l'amélioration du bien-être des populations en créant notamment de meilleures conditions de santé et en offrant aux ménages la possibilité de pouvoir disposer d'un espace sécurisé permettant en particulier la création d'une activité, point de départ de leur développement économique.

De nombreuses études ont montré qu'il existe un lien étroit entre la qualité de vie des populations et les caractéristiques de leur logement. L'amélioration des conditions d'habitation peut être appréciée à partir des éléments de confort et de commodité disponibles dans le logement ainsi que la qualité des matériaux utilisés pour sa construction. Il convient de souligner que les comportements des membres d'un ménage sont aussi influencés par les caractéristiques de l'habitat. C'est pour cette raison que les opérations de recensements intègrent généralement dans leur questionnaire un volet relatif à la collecte de données sur l'habitat.

A l'image des quatre premiers recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés en Mauritanie respectivement en 1977, 1988, 2000, 2013 et 2023 il est utile de rappeler que la 5^{ème} édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisée en 2023 (RGPH-5) a permis de recueillir, en plus des informations démographiques et socio-économiques individuelles, des données concernant les caractéristiques physiques des logements et certains éléments de cadre de vie des populations. Ainsi, pour chaque ménage, des informations sur la nature des matériaux de construction du toit, des murs et du sol et le nombre de pièces occupées, ont été collectées. Outre ces informations, le type d'aisance, le mode principal d'approvisionnement en eau, la source principale d'éclairage, le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées sont autant d'informations qui ont été également collectées à travers cette cinquième édition. D'où l'habitat dans son ensemble reflète les conditions de vie des populations, ce qui nécessite l'intérêt de collecter et d'analyser les informations qui s'y rapportent avec le plus de détails possibles.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

CONTEXTE

Située en Afrique de l'Ouest entre les 15^{ème} et 27^{ème} degré de latitude nord et les 5^{ème} et 17^{ème} degré de longitude ouest, la République Islamique de Mauritanie couvre un vaste territoire d'une superficie de 1 030 700 km². Sa population totale a été évaluée à 3 537 368 habitants, dont 50,7% de femmes et **98,12%** de sédentaires selon le RGPH 2013, avec une densité d'environ 3,4 habitants au km² et un taux d'accroissement moyen annuel de 2,8% entre 2000 et 2013. Le pays est limité au nord par le Sahara occidental et l'Algérie, à l'est par le Mali, au sud par le Mali et le Sénégal et à l'ouest par l'Océan Atlantique. Sa structure administrative en 2023 comprend 15 wilayas, 63 moughataas et 238 communes.

Au centre et au nord, le relief est constitué de massifs montagneux tels ceux de l'Adrar et du Tagant. A l'exception de la plaine alluviale du Sénégal appelée Chemama, le reste du pays est constitué en grande partie d'alignements dunaires.

Le climat saharien au nord et sahélien au sud est généralement chaud et sec. Il est doux en bordure de l'océan Atlantique et connaît environ quatre mois de saison de pluie (de juin à septembre). L'hydrographie est en grande partie liée au climat et par conséquent dans la plus grande partie de la Mauritanie, il n'y a pas de cours d'eau permanent. On relève l'existence des oueds aux lits ensablés qui sont des rivières fossiles qui coulent quelques jours par an dans les meilleures conditions pluviométriques. Le fleuve Sénégal constitue le seul cours d'eau permanent du pays. Le potentiel hydrique limité et l'aridité du climat expliquent la pauvreté du couvert végétal pour une bonne partie de l'année. Avec ces conditions climatiques défavorables, les populations sont davantage attirées par les zones où le climat est relativement plus propice à leurs activités sylvo-agro-pastorales.

Résultat d'un long processus historique de peuplement et de brassages culturels, la Mauritanie compte quatre entités socioculturelles dont les Arabes (Maures), les Peulhs, les Soninkés et les Wolofs.

Par ailleurs, il est à noter que la société mauritanienne a vécu depuis la fin des années soixante, des mutations profondes de modes de vie et de production. Les nomades qui, en 1965, représentaient plus de 70% de la population, représentait 1,9% en 2013 et ne sont actuellement (2023) population nomade en 2023 est de 19523 personnes soit ? %. Le déclin du nomadisme pour la vie sédentaire a entraîné des changements profonds non seulement dans les structures familiales, mais aussi dans les modes de production et de consommation. Parmi les facteurs explicatifs de ces transformations, figure en premier lieu la sécheresse persistante qui a détérioré les bases de l'économie rurale accélérant ainsi la sédentarisation des nomades et l'exode rural vers les centres urbains. Au rythme de l'évolution observée, l'effectif de la population nomade deviendra statistiquement insignifiant dans un avenir proche.

Toutes les wilayas ont enregistré une augmentation importante de leur taux d'urbanisation entre 1977 et 1988. Mais, cette croissance urbaine était plus poussée dans les centres urbains, comme Nouakchott, Nouadhibou et Zouératt. La population de Nouakchott qui comptait 134.704 habitants en 1977 est passée à 395.475 en 1988, pour atteindre 558.195 habitants en 2000, 958.399 en 2013 et 1 446 761 en 2023, soient des taux de croissance urbaine de 10,2% entre 1977 et 1988, 2,86% entre 1988 et 2000 et 5,52% entre 2000 et 2013 et 4% entre 2013 et 2023. Cette croissance urbaine rapide, avec de fortes disparités régionales provoque une pression importante sur les infrastructures disponibles et les services, engendrant de



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

multiples problèmes, sociaux, économiques et environnementaux, notamment des problèmes de conditions d'habitation dans les grands centres urbains.

Objectifs du rapport

Les informations collectées à travers la 5^{ème} édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisée en Mauritanie en 2023, permettent entre autres, d'appréhender les conditions d'habitation et de bien-être des populations mauritaniennes. Aussi, l'objectif principal de ce rapport est de mesurer l'habitat et les conditions de vie des populations, de contribuer à améliorer les connaissances sur les problèmes d'habitation en Mauritanie, en mettant à la disposition des utilisateurs, notamment des pouvoirs publics, des partenaires au développement, de la société civile et des chercheurs, des données fiables, actualisées et pertinentes sur les conditions d'habitation des populations à travers le pays.

De façon spécifique, ce rapport vise à:

- Analyser les caractéristiques et les conditions d'habitations ;
- Etudier le standing des unités d'habitation ;
- Formuler des recommandations basées sur les résultats obtenus.
- Mettre à la disposition des décideurs, des informations appropriées leur permettant d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des politiques et des programmes efficaces en matière d'habitation.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'habitat, constitue un paramètre important dans les conditions de vie des populations, c'est pourquoi les données issues du RGPH 2023 permettront d'appréhender les problèmes de l'habitat au niveau national, par milieu et par wilaya. Ainsi, des informations relatives aux caractéristiques des habitations des ménages ordinaires, à leur environnement immédiat et aux équipements des ménages ont été collectées à travers le questionnaire ménage en milieu sédentaire.

L'analyse des données portent en grande partie sur l'ensemble des unités d'habitation occupées à des fins de logement par les ménages ordinaires au moment de l'opération de dénombrement des ménages.

A travers ce document, les conditions d'habitation sont étudiées, en partie, à travers un certain nombre de variables de base contenues dans le questionnaire du RGPH-5. Parmi celles-là, l'on peut citer les caractéristiques de l'habitat, les équipements du ménage, le milieu de résidence à la date du recensement, etc. Pour mettre en évidence les aspects différentiels de l'habitat, des croisements sont effectués avec les caractéristiques sociodémographiques individuelles du chef de ménage. Parmi celles-là, l'on peut noter entre autres, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale.

Définitions des concepts :

Outre les données issues du RGPH2023, il convient de définir les concepts liés à la thématique de l'habitat pour mieux comprendre et expliquer les problèmes d'habitation à travers le pays.

Unité d'habitation : un ensemble de locaux utilisés par un ménage ordinaire pour son logement. Ces locaux peuvent se situer dans un bâtiment unique, dans une partie d'un bâtiment ou dans un ensemble de bâtiments proches les uns des autres. Sous cet angle, toutes les personnes vivant dans une unité d'habitation sont membres du même ménage ordinaire. Les locaux abritant des ménages collectifs et les ménages nomades ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Ménage ordinaire : un ménage ordinaire est une personne ou un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant ensemble, à leurs autres besoins essentiels. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne qui est appelée chef de Ménage.

Caractéristiques de l'habitat : Les caractéristiques de l'habitat concernent notamment le matériau du toit, des murs et du sol. A ces traits physiques, s'ajoutent des éléments de commodité et de confort que sont, entre autres, le mode d'éclairage, le mode d'approvisionnement en eau, le type d'aisance, les modes d'évacuation des ordures ménagères et eaux usées, le type d'énergie utilisée pour la cuisson, etc.

Taux d'accès des ménages à l'électricité : C'est le rapport entre le nombre de ménages ayant l'électricité comme principal mode d'éclairage, et l'ensemble des ménages dénombrés.

Taux d'accès des ménages à une source principale d'approvisionnement en eau : C'est le rapport entre le nombre de ménages qui s'approvisionnent en eau à partir d'une source principale, pour boire (ou pour une autre utilisation) et l'ensemble des ménages dénombrés.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

L'indice de promiscuité : Il renseigne sur le niveau de concentration de l'effectif des membres d'un ménage dans les chambres à coucher de l'unité d'habitation. Il est mesuré par le rapport de l'effectif des membres du ménage au nombre total des chambres à coucher disponibles. Il peut aussi être mesuré en rapportant la taille moyenne des ménages au nombre moyen de chambres par logement. La promiscuité peut enfin s'apprécier en comparant la distribution des ménages selon la taille moyenne et le nombre moyen de chambres par unité d'habitation.

Standing de l'habitation : il s'agit d'une classification des unités d'habitation selon leur niveau de confort et de commodité. Il convient de souligner que le niveau de standing des habitations est mesuré ici, à partir de la combinaison de plusieurs modalités de variables dont les caractéristiques physiques des habitations (type d'habitat, matériaux utilisés pour la construction) et un certain nombre de dispositifs nécessaires pour le bien-être des populations qui occupent ces habitations (type de cuisine, combustible principal pour la cuisson, mode principal d'approvisionnement en eau, source principale d'éclairage, type d'aisance et d'évacuation d'eau usée et d'ordures ménagères). Ainsi, compte tenu de l'état des données, trois modalités ont été retenues pour cet indicateur. Il s'agit des modalités 'Standing moderne', 'Standing semi moderne' et 'Habitation précaire'.

Habitation précaire : Se référer à la section 3 (cf. tableau 26.1.1)

Standing moderne : Se référer à la section 3 (cf. tableau 26.1.2).

Standing semi moderne : Ce sont les autres habitations qui ne sont ni modernes, ni précaires.

Le domaine d'analyse retenu dans le cadre de cette étude est le niveau wilaya. La wilaya (région) est l'unité administrative par rapport à laquelle les résultats sur les conditions d'habitation sont établis.

Les principales limites des données portent sur quelques éléments :

Certaines structures à usage d'habitation qui étaient inoccupées au moment du recensement pour une raison ou pour une autre, ont échappé au dénombrement des unités d'habitation.

Certains ménages recensés sont logés dans des locaux qui ne sont pas construits pour l'habitation. Il peut s'agir entre autres, d'un magasin, d'un entrepôt, etc. Ceci peut conduire à une surestimation du parc des maisons d'habitation effectivement occupées au moment du dénombrement.

Parfois le local utilisé par le ménage pour son logement est utilisé à d'autres fins (boutique, atelier de travail, bureau, etc.).

Ce thème d'analyse qui porte sur les conditions d'habitation, s'articule autour de quatre sections. La première porte sur les conditions d'habitation des ménages. La seconde section traite des caractéristiques des unités d'habitation. Par la suite, le standing des unités d'habitation est établi. Enfin, la section 4 présente les équipements possédés par les ménages.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

I. CONDITIONS D'HABITATION

I.1 Statut d'occupation des unités d'habitation

1.1.1 Statut d'occupation selon le type de logement :

Au niveau National, la répartition des ménages selon le type de logement montre une prédominance de la modalité maison ordinaire à hauteur de 62.7% des ménages (57% en 2013), suivi d'un pourcentage important de 30% concernant le type de logement "case, hutte, hangar " (34% en 2013). Les maisons individuelles, villa et appartement dans un immeuble font à peine 2% ce qui est dérisoire. Le type baraque est à 3.3% et seulement 1.4% des ménages dans des tentes.

1.1.2 Statut d'occupation selon le milieu de résidence :

L'analyse du tableau montre qu'en milieu urbain, le type de logement le plus fréquent est la maison ordinaire avec 78.7%. Le type villa est très insignifiant mais il convient de noter un pourcentage non négligeable de case, hutte et hangar avec 11.9%.

En milieu rural la modalité maison ordinaire représente 44.4% et plus d'un ménage sur deux adopte le type "case, hutte et hangar".

Tableau 10. 1: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence selon le type de logement.

Milieu de résidence	Type de l'habitat									Effectif de ménages
	Maison ordinaire	Villa	Maison individuelle à étage	Appartement dans un immeuble	Baraque	Case, hutte, hangar	Tente	Autre	Total	
Urbain	78,7	1,1	0,6	1,8	4,9	11,9	0,6	0,3	100,0	443084
Rural	44,4	0,1	0,0	0,0	1,5	50,6	2,4	0,9	100,0	387230
Nomade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4038
Total	62,7	0,6	0,3	1,0	3,3	30,0	1,4	0,6	100,0	834352

Source : ANSADE, RGPH 2023

1.1.3 Statut d'occupation selon la wilaya

La proportion des ménages avec le type maison ordinaire est prédominante au niveau de toutes les wilayas (supérieur à 50%) à l'exception de l'Assaba et du Hodh El Gharbi avec respectivement 44.4% et 24.9 %. Par ailleurs au niveau des wilayas de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris zemmour et de Nouakchott sud, on constate que 8 ménages sur 10 ont des maisons ordinaires. Le type de logement villa et appartement dans un immeuble est significatif dans la wilaya de Nouakchott Ouest



avec environ 8% des ménages. En effet cette wilaya concentre l'essentiel des fortunés du pays et des classes moyennes supérieures et la nouvelle bourgeoisie mauritanienne.

Tableau 10. 2: Répartition (en %) des ménages par wilaya selon le type de logement.

Wilaya	Type de l'habitat									Effectif de ménages
	Maison ordinaire	Villa	Maison individuelle à étage	Appartement dans un immeuble	Baraque	Case, hutte, hangar	Tente	Autre	Total	
Hodh Chargui	53,2	0,0	0,0	0,0	1,0	40,6	4,6	0,6	100,0	118867
Hodh El Gharbi	24,9	0,0	0,0	0,0	1,3	71,6	1,6	0,7	100,0	74497
Assaba	44,4	0,1	0,0	0,0	0,6	52,6	1,9	0,4	100,0	79068
Gorgol	63,8	0,3	0,1	0,0	1,8	32,1	0,6	1,4	100,0	60138
Brakna	61,6	0,2	0,1	0,0	1,4	35,0	1,2	0,5	100,0	63728
Trarza	62,7	0,1	0,0	0,1	2,0	33,6	0,6	0,8	100,0	63522
Adrar	78,0	0,1	0,1	0,2	0,7	20,5	0,4	0,1	100,0	13816
Dakhlet Nouadhibou	86,0	0,7	0,9	4,3	7,1	0,8	0,1	0,1	100,0	33191
Tagant	59,1	0,0	0,0	0,0	1,5	38,1	1,0	0,3	100,0	21135
Guidimakha	53,8	0,6	0,3	0,0	1,3	40,7	1,4	1,9	100,0	39520
Tiris Zemmour	88,3	0,3	0,1	0,3	6,0	4,7	0,2	0,1	100,0	12627
Inchiri	77,7	0,2	0,1	0,2	4,5	16,0	1,2	0,0	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	71,1	8,2	3,1	8,2	3,5	5,2	0,4	0,3	100,0	37576
Nouakchott-Nord	77,6	0,8	0,4	1,3	9,0	9,6	0,9	0,4	100,0	110244
Nouakchott-Sud	87,3	0,4	0,5	1,9	6,2	3,3	0,3	0,1	100,0	101939
Total	62,7	0,6	0,3	1,0	3,3	30,0	1,4	0,6	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

Dans le cadre du RGPH2023, le statut d'occupation comporte sept modalités (propriétaire, locataire, logé par l'Etat, logé par l'employeur, logé gratuitement, Gazra et autre).

Selon le statut d'occupation, on note au niveau national que 77% des ménages sont propriétaires et 14.5% locataires et seulement 2.5% de Gazra qui s'explique par les politiques de l'Etat visant la régularisation des terrains à travers l'ADU (Agence de Développement Urbain).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



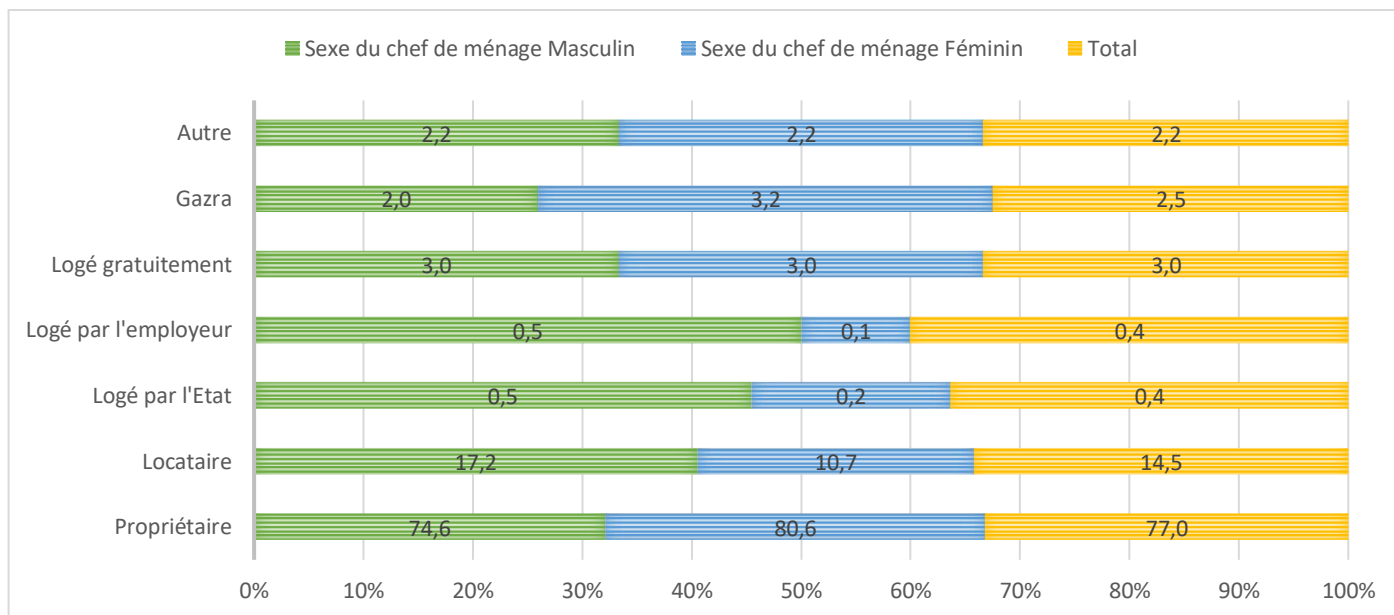
www.ansade.mr

1.1.4 Statut d'occupation selon le sexe

L'analyse par sexe montre que la proportion de femmes propriétaires parmi les femmes chef de ménages est de 80.6% contre 74.6% des hommes chef de ménages.

Par ailleurs, 3% des ménages sont logés gratuitement soit par un proche ou par des amis ou voisins. Par rapport au RGPH 2013 la proportion des ménages propriétaires a diminuée passant de 80% à 77%. La proportion des locataires a légèrement augmenté passant de 13.7% (2013) à 14.5% (2023).

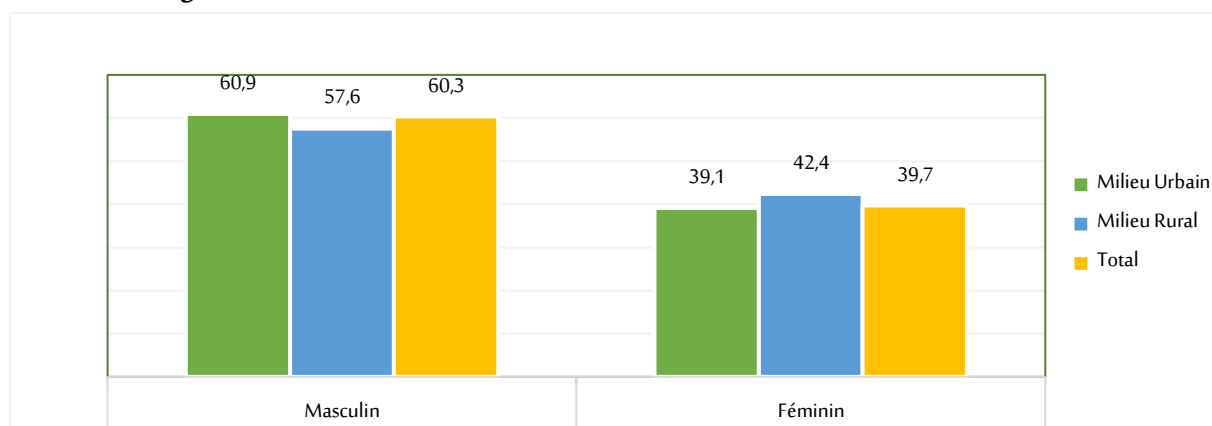
Graphique 10. 1: Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement.



Source: ANSADE, RGPH 2023

1.1.5 Statut d'habitation selon le permis d'occuper:

Graphique 10. 2: Répartition (en %) des ménages possédant le permis d'occuper par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.



Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

En Mauritanie plus de 60% des chefs de ménages ayant le permis d'occuper sont de sexe masculin contre 39.7% de sexe féminin. On observe la même tendance au niveau urbain et rural.

On observe aussi la même tendance au niveau des wilayas à l'exception de l'Assaba où la proportion des femmes chefs de ménages ayant le permis d'occuper dépasse celui des hommes 52.1% contre 47.9%.

Tableau 10. 3: Répartition (en %) des ménages possédant le permis d'occuper par wilaya selon le sexe du chef de ménage.

Wilaya	Sexe du chef de ménage			Effectif de ménages
	Masculin	Féminin	Total	
Hodh Chargui	51,2	48,8	100,0	23894
Hodh El Gharbi	53,9	46,1	100,0	13803
Assaba	47,9	52,1	100,0	18156
Gorgol	57,8	42,2	100,0	16008
Brakna	55,6	44,4	100,0	19098
Trarza	53,3	46,7	100,0	17202
Adrar	59,1	40,9	100,0	6579
Dakhlet Nouadhibou	73,5	26,5	100,0	14053
Tagant	53,4	46,6	100,0	6066
Guidimakha	72,5	27,5	100,0	8626
Tiris Zemmour	72,4	27,6	100,0	6393
Inchiri	66,5	33,5	100,0	2054
Nouakchott-Ouest	73,3	26,7	100,0	12357
Nouakchott-Nord	62,6	37,4	100,0	51904
Nouakchott-Sud	63,7	36,3	100,0	49636
Total	60,3	39,7	100,0	265829

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

I.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères :

L'examen de la répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères montre que le mode le plus répandu au niveau national est le regroupement des ordures dans la maison et évacuées par charrette avec 49.9% (environ un ménage sur deux). Son niveau était de 35% pour le RGPH 2013.

Il est à signaler qu'environ 19.8% des ménages jettent les ordures dans la rue ce qui constitue un vrai souci de santé publique, du cadre vie et de l'environnement. Mais on constate une baisse de ce pourcentage par rapport à 2013 (28%).

En milieu rural, le mode le plus utilisé est la jetée dans la rue avec 30.8% suivi du mode "ordures regroupées dans la maison et brûlées" avec 19.4%. Le mode "Regroupées dans la maison et enterrées" est non négligeable, il s'établit à 16.2%. Le mode "ordure jetée dans la rue" représente 10.1% ce qui pose le problème de cadre de vie et du traitement des ordures ménagère. Au niveau urbain l'essentiel des ménages font recours au mode "évacuées par charrette /waw" avec 71.7% des ménages contre 52.4% comparativement au RGPH 2013.

Tableau 10. 4: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères et le milieu de résidence.

Mode d'évacuation des ordures ménagères								
Milieu de résidence	Regroupées dans la maison et évacuées par charrette / WAW	Regroupées dans la maison et enterrées	Regroupées dans la maison et brûlées	Mises dans un conteneur(baril) hors de la maison	Jetées dans la rue	Autre	Total	Effectif de ménages
Urbain	71,7	2,8	1,1	13,1	10,1	1,1	100,0	443084
Rural	25,1	16,2	19,4	4,1	30,8	4,4	100,0	387230
Total	49,9	9,1	9,7	8,9	19,8	2,6	100,0	834352

Source : ANSADE, RGPH 2023

La tendance au niveau des wilayas consacre la dominance du mode d'évacuation "regroupées dans la maison et évacuées par charrette/waw" à l'exception du Hodh Chargui, du Gorgol et du Guidimakha avec respectivement 26.8%, 28.2% et 20.9% contre 41.3 % ;31.4% et 44.3% "jetées dans la rue".



Tableau 10. 5::Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères et wilaya.

Wilaya	Mode d'évacuation des ordures ménagères							Effectif de ménages
	Regroupées dans la maison et évacuées par charrette / WAW	Regroupées dans la maison et enterrées	Regroupées dans la maison et brûlées	Mises dans un conteneur(baril) hors de la maison	Jetées dans la rue	Autre	Total	
Hodh Chargui	26,8	15,0	8,5	4,3	41,4	4,0	100,0	118867
Hodh Gharbi El	29,3	23,4	18,6	4,9	19,5	4,3	100,0	74497
Assaba	35,9	17,7	14,1	2,5	27,2	2,6	100,0	79068
Gorgol	28,2	7,4	23,9	5,2	31,4	4,0	100,0	60138
Brakna	44,7	8,1	21,4	8,5	14,7	2,7	100,0	63728
Trarza	52,5	14,7	10,8	9,3	10,5	2,4	100,0	63522
Adrar	52,4	1,4	10,2	21,5	12,1	2,5	100,0	13816
Dakhlet Nouadhibou	54,6	0,2	1,5	30,6	11,9	1,2	100,0	33191
Tagant	39,1	8,4	9,8	7,6	26,9	8,2	100,0	21135
Guidimakha	20,9	8,0	14,1	7,7	44,3	5,1	100,0	39520
Tiris Zemmour	69,0	0,4	1,0	21,5	5,3	2,7	100,0	12627
Inchiri	66,9	2,9	6,6	10,7	9,6	3,2	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	70,0	0,8	0,2	23,8	4,3	0,9	100,0	37576
Nouakchott-Nord	79,6	1,2	0,5	10,1	8,3	0,3	100,0	110244
Nouakchott-Sud	86,0	0,5	0,1	8,2	4,5	0,6	100,0	101939
Total	49,9	9,1	9,7	8,9	19,8	2,6	100,0	834352

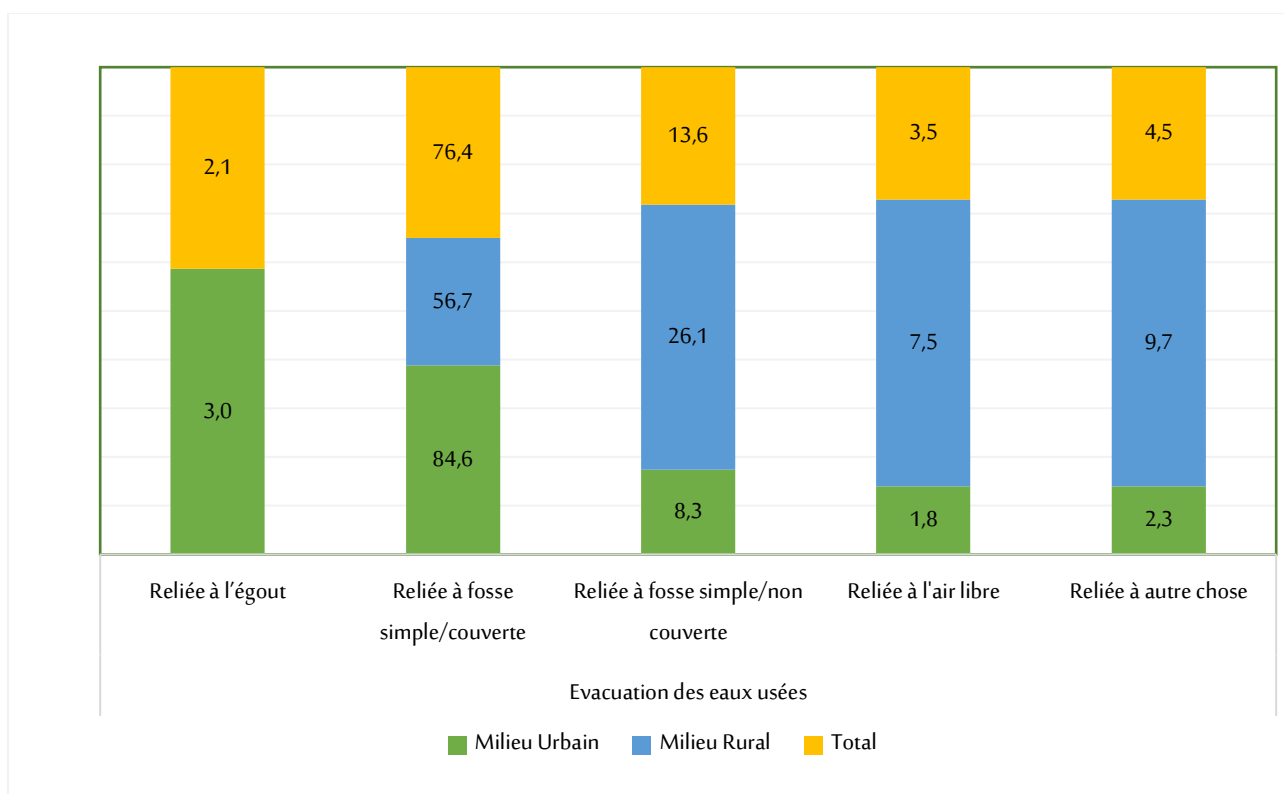
Source: ANSADE, RGPH 2023

I.3 Mode d'évacuation des eaux usées

L'examen de la répartition des ménages selon d'évacuation des eaux usées au niveau national montre une prédominance du mode "reliée à fosse simple/couverte" avec 76.4% avec un grand écart entre le milieu urbain et le milieu rural (84.6% contre 56.7%). La comparaison par rapport à 2013 parait difficile car la modalité utilisée était "chasse branchée à fosse septique qui était de 20%". Le mode "reliée à fosse simple non couverte" vient en seconde position avec 13.6%. Selon le milieu de résidence ce mode représente le milieu 26.1% en milieu urbain contre 8.3% en milieu rural.



Graphique 10. 3: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence.



Source : ANSADE, RGPH 2023

L'examen des résultats par wilaya montre que le mode d'évacuation des eaux usées le plus répandu est le mode "reliée à fosse simple/couverte" (76,4%). Ce pourcentage varie de 34,5% au Guidimakha à 94,8% pour Dakhlet Nouadhibou.

Tableau 10. 6:: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et la wilaya.

Wilaya	Evacuation des eaux usées						Effectif de ménages
	Reliée à l'égout	Reliée à fosse simple/couverte	Reliée à fosse simple/non couverte	Reliée à l'air libre	Reliée à autre chose	Total	
Hodh Chargui	0,00	48,41	38,86	4,91	7,83	100,00	118867,31
Hodh El Gharbi	0,00	71,71	17,40	4,28	6,61	100,00	74497,00
Assaba	0,00	76,29	14,31	3,61	5,79	100,00	79067,96
Gorgol	0,00	52,84	30,54	7,99	8,63	100,00	60137,69
Brakna	0,00	72,68	13,07	7,62	6,63	100,00	63728,36
Trarza	0,63	79,43	11,86	3,85	4,22	100,00	63522,13
Adrar	0,00	91,48	7,04	0,69	0,79	100,00	13815,91
Dakhlet Nouadhibou	3,37	94,81	0,59	0,21	1,01	100,00	33190,56



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tagant	0,00	79,91	6,33	5,96	7,79	100,00	21135,44
Guidimakha	0,00	34,55	39,77	12,33	13,36	100,00	39520,33
Tiris Zemmour	22,6	70,4	3,8	,6	2,5	100,0	12627
Inchiri	0,0	92,5	6,1	,4	1,1	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	22,3	57,4	13,3	4,4	2,6	100,0	37576
Nouakchott-Nord	0,0	88,5	7,5	1,2	2,8	100,0	110244
Nouakchott-Sud	0,0	93,6	4,4	,6	1,4	100,0	101939
Total	2,1	76,4	13,6	3,5	4,5	100,0	834352

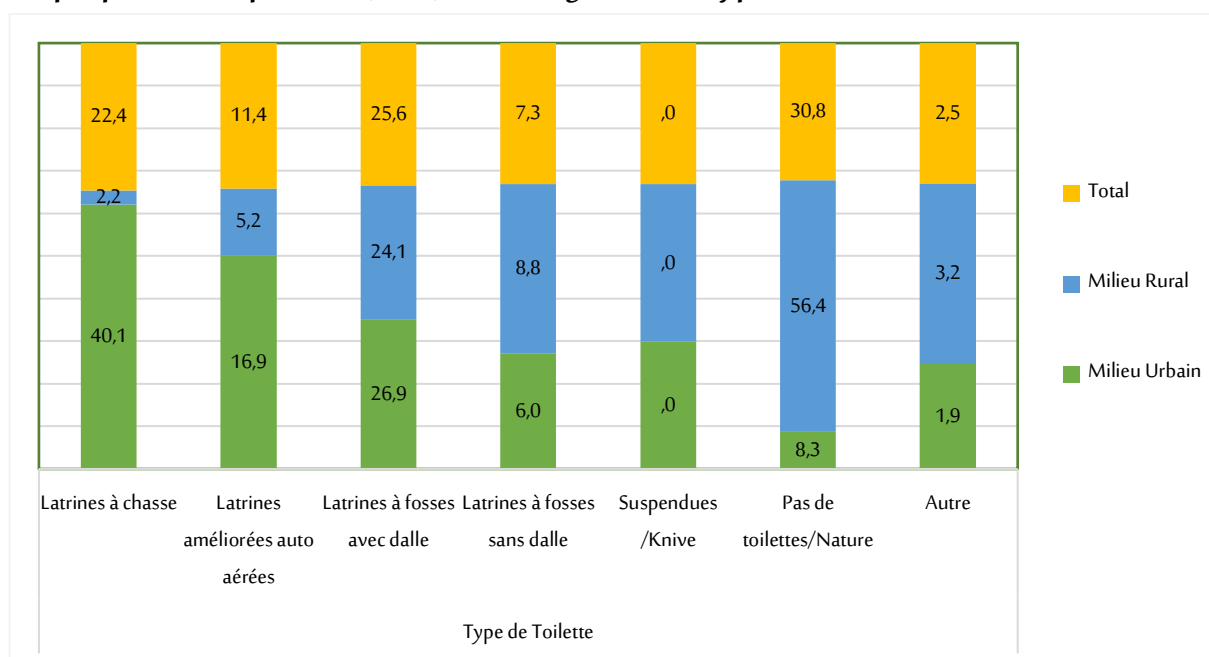
Source: ANSADE, RGPH 2023

I.4 Mode d'occupation selon le type de Toilettes

L'examen des résultats au niveau national montre que 30.8% des ménages n'ont pas de toilettes ce qui est énorme surtout en milieu rural où le pourcentage est de 56.4%. 25.6% des ménages utilisent les latrines à fosse sans dalle ; 22.4% des latrines à chasse suivi de 11.4% pour le mode latrines améliorées auto aérées et 7.3% pour le mode "latrines à fosse sans dalle".

En milieu urbain le mode "latrines à chasse" est dominant et représente 40.1% des ménages suivi du mode "latrines à fosses avec dalle" avec 26.9% et 16.9% pour "latrines améliorées auto aérées" soit une baisse de 4 points par rapport au RGPH 2013(21.3%).

Graphique 10. 4: Répartition (en %) des ménages selon le type des toilettes et le milieu de résidence.



Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Au niveau des deux Hodh, l'Assaba, le Gorgol, le Tagant et le Guidimakha le mode dominant est pas de toilettes avec respectivement 65.5%, 56%, 46.6%, 44.2%, 47.9% et 40.3% des ménages. Le mode "latrines à chasse" est majoritaire au niveau de Dakhlet Nouadhibou 63.3%, Nouakchott ouest 76.1% ; Nouakchott nord 47.4% et Nouakchott sud avec 54.8%.

Tableau 10. 7: Répartition (en %) des ménages selon le type des toilettes et la wilaya.

Wilaya	Type de Toilette							Total	Effectif de ménages
	Latrines à chasse	Latrines améliorées auto aérées	Latrines à fosses avec dalle	Latrines à fosses sans dalle	Suspendues /Knive	Pas de toilettes /Nature	Autre		
Hodh Chargui	0,8	3,5	19,6	8,9	0,0	65,5	1,8	100,0	118867
Hodh El Gharbi	2,0	5,1	30,4	4,6	0,0	56,0	2,0	100,0	74497
Assaba	2,3	6,2	37,5	4,5	0,0	46,6	2,9	100,0	79068
Gorgol	4,2	8,9	22,7	15,6	0,0	44,2	4,4	100,0	60138
Brakna	4,7	9,0	43,5	6,0	0,0	33,9	2,8	100,0	63728
Trarza	16,7	17,0	43,1	4,4	0,0	15,7	3,2	100,0	63522
Adrar	6,5	22,6	47,8	6,0	0,4	15,9	0,8	100,0	13816
Dakhlet Nouadhibou	63,3	21,8	10,0	1,9	0,0	1,9	1,1	100,0	33191
Tagant	2,3	7,6	34,0	4,1	0,8	47,9	3,3	100,0	21135
Guidimakha	3,3	8,0	15,8	27,1	0,0	40,3	5,6	100,0	39520
Tiris Zemmour	35,8	26,3	27,6	6,3	0,0	2,3	1,7	100,0	12627
Inchiri	23,9	8,5	40,6	10,3	0,0	15,5	1,2	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	76,1	9,8	4,3	2,2	0,0	5,4	2,3	100,0	37576
Nouakchott-Nord	47,4	17,6	18,4	7,5	0,0	7,0	2,1	100,0	110244
Nouakchott-Sud	54,8	18,4	18,4	3,8	0,0	2,9	1,6	100,0	101939
Total	22,4	11,4	25,6	7,3	0,0	30,8	2,5	100,0	834352

Source : ANSADE, RGPH 2023

L'on constate aussi une forte corrélation entre le type d'habitat et le type de toilette. En effet au niveau des villa ; maison à étage et appartement, des niveaux élevés de recours au mode de latrines à chasse avec respectivement 92.2%, 90.7% et 82.5% des ménages. Pour le type maison ordinaire 32% des ménages utilisent des latrines à chasse, 28% latrines à fosses avec dalle, 15% latrines améliorées auto aérées et 16.4% pas de toilettes. Quant aux types d'habitat "baraque", "case, hutte, hangar" et "tente" les ménages dans leur majorité n'utilisent pas de toilettes.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 8: Répartition (en %) des ménages selon le type des toilettes et le type d'habitation.

Type de l'habitat	Type de Toilette							Total	Effectif de ménages
	Latrines à chasse	Latrines améliorés auto aérées	Latrines à fosses avec dalle	Latrines à fosses sans dalle	Suspendues /Knives	Pas de toilettes /Nature	Autre		
Maison ordinaire	32,0	15,0	28,0	6,8	0,0	16,4	1,7	100,0	520862
Villa	92,2	3,1	3,5	1,1	0,0	0,0	0,1	100,0	5317
Maison individuelle à étage	90,7	4,0	4,3	1,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2722
Appartement dans un immeuble	82,5	8,5	6,8	1,0	0,0	0,7	0,5	100,0	8024
Baraque	6,6	14,7	24,9	17,5	0,0	30,0	6,3	100,0	27706
Case, hutte, hangar	1,3	4,4	22,8	7,0	0,0	61,1	3,4	100,0	249010
Tente	1,9	2,8	9,4	19,3	0,0	64,2	2,4	100,0	11893
Autre	1,5	6,1	18,4	14,6	0,0	33,7	25,7	100,0	4780
Total	22,4	11,4	25,6	7,3	0,0	30,8	2,5	100,0	830314

Source : ANSADE, RGPH 2023

1.5 Mode d'éclairage :

Dans l'ensemble, le mode d'éclairage le plus courant en Mauritanie est le réseau d'électricité. Il est utilisé par 48.7% des ménages en 2023 contre 41% en 2013. L'utilisation des torches arrive en seconde position avec 39.3% (il était de 38% en 2013). En milieu urbain c'est tout naturellement le mode réseau d'électricité qui prévaut avec 83.1% des ménages tandis que dans le rural c'est la torche qui est généralement utilisée avec 71.4% (pratiquement le même pourcentage en 2013).

Tableau 10. 9: Répartition (en %) des ménages selon la Source d'éclairage Principale et le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Source d'éclairage Principale										Total	Effectif de ménages
	Autre	Réseau d'électricité	Energie renouvelable (solaire ou éolienne)	Groupe électrogène	Lampe à Gaz	Lampe à pétrole	Bougie, chandelle	Lampe à recharger	Batterie à recharger(voiture)	Torche		
Urbain	2,7	83,1	0,9	0,1	0,1	0,1	0,6	1,1	0,1	11,3	100,0	443084
Rural	1,9	9,4	8,4	0,2	0,3	0,1	0,3	7,1	1,0	71,4	100,0	387230
Nomade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4038
Total	2,3	48,7	4,4	0,1	0,2	0,1	0,5	3,9	0,5	39,3	100,0	83435

Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

L'examen des résultats par wilaya, selon la source d'éclairage principale montre des différenciations entre deux groupes : Un groupe de 8 wilayas qui adoptent le mode "réseau électrique" : il s'agit des wilayas du Trarza, de l'Adrar, de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de Nouakchott Ouest, de Nouakchott Nord, de Nouakchott sud avec respectivement 45.5%,66.2%,96%,92%, 73.3%,94.9%,84.6% et 92%

Un deuxième groupe de six wilayas qui adopte en majorité avec plus d'un ménage sur deux le mode torche : il s'agit des wilayas du Hodh Chargui ; Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Gorgol, du Tagant et du Guidimakha avec respectivement 59.3%, 68.2%, 65.7,67.2%, 62.9% et 66.7%.

L'on constate aussi une forte corrélation entre le type d'habitat et la source d'éclairage principale. En effet au niveau des maison ordinaires ; des villas ; maison à étage et appartement, des niveaux élevés de recours au mode réseaux électriques avec respectivement 65.8%,94.4%,96.3 % et 98.7 % des ménages. Pour le type baraque 48.6 % des ménages utilisent le réseau électrique contre 33.2% pour le mode torche. Quant aux types d'habitat, "case, hutte, hangar", "tente" et "autre" les ménages dans leur majorité utilisent le mode "Torche".

Tableau 10. 10: Répartition (en %) des ménages selon la Source d'éclairage Principale et le type d'habitation.

Type de l'habitat	Source d'éclairage Principale										Effectif de ménages	
	Autre	Réseau d'électricité	Energie renouvelable (solaire ou éolienne)	Groupe électrogène	Lampe à Gaz	Lampe à pétrole	Bougie, chandelle	Lampe à recharger	Batterie à recharger(voiture)	Torche		Total
Maison ordinaire	1,8	65,8	4,6	0,2	0,2	0,1	0,3	2,4	0,6	24,1	100	520862
Villa	0,1	94,4	3,9	0	0	0	0	0,2	0,4	0,8	100	5317
Maison individuelle à étage	0,3	96,3	2,7	0	0	0	0	0,1	0,3	0,3	100	2722
Appartement dans un immeuble	0,3	98,7	0,2	0	0	0	0,1	0,1	0	0,5	100	8024
Baraque	6,9	48,6	2,7	0,1	0,2	0,2	3	4,6	0,4	33,2	100	27706
Case, hutte, hangar	2,7	12,6	4,3	0	0,3	0,1	0,5	6,6	0,5	72,4	100	249010
Tente	2,6	7,7	2,2	0,1	0,2	0,1	1	14,2	0,5	71,5	100	11893
Autre	15	11,6	3,8	0,1	0,2	0,1	0,5	6,8	0,3	61,6	100	4780
Total	2,3	48,7	4,4	0,1	0,2	0,1	0,5	3,9		39,3	100	830314

Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



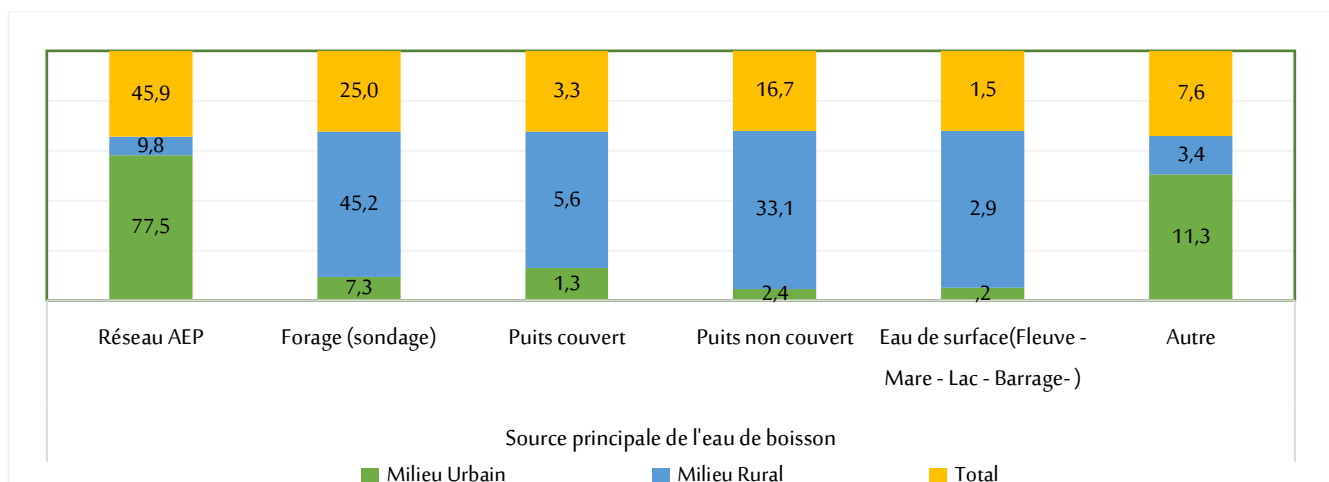
www.ansade.mr

I.6 Mode d'approvisionnement en eau

Au niveau national la source principale de l'eau de boisson utilisé par les ménages est le mode "réseau AEP" avec 45.9% suivi du mode "forage" 25% ; 16.7 % pour le mode "puits non couvert" et seulement 1.5% des ménages ont recours au mode "eau de surface".

En milieu urbain le mode "réseau AEP" est dominant avec 77.5% quant au niveau rural 45.2% pour le forage et 33.1% pour le mode "puits couvert".

Graphique 10. 5: Répartition (en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence.



Source : ANSADE, RGPH 2023

- Selon le mode principal d'approvisionnement

Le mode d'approvisionnement le plus utilisé au niveau national est le mode "robinet dans le logement" avec 31.4% des ménages (il était de 14% en 2013), 30.5% pour le mode "charrette" (25.1% en 2013); 19% pour "robinet dans la cour/parcelle/concession" (13.1% en 2013). 8.4% ont recours au robinet du voisin (4.7% en 2013), 1.9% au robinet public et enfin 4% au camion-citerne (3.9% en 2013).

Au niveau urbain 74.7% des ménages utilisent le robinet (dans le logement, dans la cour, robinet du voisin, robinet public) contrairement au milieu rural avec où le mode d'approvisionnement principale est la charrette avec 45.4% des ménages.

Tableau 10. 11: Répartition (en %) des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Milieu de résidence	Mode principal d'approvisionnement en eau								Effectif de ménages
	Robinet dans le logement	Robinet dans la cour /parcelle /concession	Robinet du voisin	Robinet public	Camion-citerne	Charette	Autre mode	Total	
Urbain	48,4	18,3	7,5	0,5	5,8	17,5	2,0	100,0	443084
Rural	11,9	19,7	9,5	3,6	1,9	45,4	8,0	100,0	3872230
Nomade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4038
Total	31,4	19,0	8,4	1,9	4,0	30,5	4,8	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

L'examen des résultats portant sur le mode principal d'approvisionnement en eau permet de répartir les wilayas en 3 groupes. C'est ainsi que pour les deux Hodh, l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha le Brakna c'est le mode charrette qui vient en tête respectivement (27.2%,44.2%,41.7%,33.6%,38.7% et 26.8%). Pour les wilayas du Tagant et de l'Inchiri c'est le mode "robinet dans la cour/parcelle/concession" qui vient en tête avec 34.5% et 27.5%). Quant aux autres wilayas que sont le Trarza, l'adrar, Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemmour, Nouakchott Ouest, Nouakchott Nord et Sud, le mode "robinet dans le logement" est dominant. Il y a lieu de noter des pourcentages non négligeables du mode "charrette" pour Nouakchott Nord(26.5%); Nouakchott sud 20.9% et 15.3% pour Nouakchott Ouest. Par ailleurs, le second mode d'approvisionnement en eau varie selon la wilaya.

Tableau 10. 12: Répartition(en %) des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et la wilaya.

Wilaya	Mode principal d'approvisionnement en eau								Total	Effectif de ménages
	Robinet dans le logement	Robinet dans la cour /parcelle /concession	Robinet du voisin	Robinet public	Camion-citerne	Charette	Autre mode			
Hodh Chargui	9,0	16,9	10,2	2,7	1,1	57,2	2,9	100,0	118867	
Hodh El Gharbi	14,9	25,2	7,4	1,7	1,9	44,2	4,7	100,0	74497	
Assaba	14,1	21,7	8,1	2,9	4,2	41,7	7,4	100,0	79068	
Gorgol	15,0	12,6	15,9	8,6	0,8	33,6	13,4	100,0	60138	
Brakna	18,5	36,0	10,3	1,1	1,1	26,8	6,1	100,0	63728	
Trarza	32,3	42,4	9,8	1,1	2,2	7,1	5,1	100,0	63522	
Adrar	34,7	22,3	4,4	0,9	25,9	8,2	3,6	100,0	13816	
Dakhlet Nouadhibou	72,3	7,8	9,4	0,7	7,2	1,8	0,8	100,0	33191	
Tagant	20,7	34,5	9,5	0,1	0,5	24,9	9,8	100,0	21135	



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Guidimakha	15,3	11,8	16,0	4,5	0,7	38,7	13,1	100,0	39520
Tiris Zemmour	45,9	10,7	2,3	0,3	35,2	2,3	3,3	100,0	12627
Inchiri	16,5	27,5	3,7	0,1	47,4	2,8	2,1	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	68,0	4,7	9,6	0,1	1,1	15,3	1,4	100,0	37576
Nouakchott-Nord	48,6	10,7	3,7	0,1	9,0	26,5	1,4	100,0	110244
Nouakchott-Sud	61,0	11,1	3,7	0,5	1,3	20,9	1,4	100,0	101939
Total	31,4	19,0	8,4	1,9	4,0	30,5	4,8	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

Selon la source principale de l'eau de boisson

L'examen des données selon la source principale de l'eau de boisson le plus utilisé au niveau national est le mode "réseau AEP" avec 45.9% des ménages, 25% pour le mode "Forage/sondage"; 16.7% pour la source "puits non couvert". 3.3 % ont recours à la source "puits couvert" et enfin 1.5% à l'eau de surface).

Au niveau urbain 77.5 % des ménages utilisent la source "réseau AEP" quant au milieu rural le forage arrive en tête avec 45.2% des ménages suivi de "puits non couvert" avec 33.1%.

L'examen des résultats portant sur la principale de l'eau de boisson en eau permet de répartir les wilayas en 3 groupes.

Le premier groupe est constitué des wilayas du Hodh Chargui, Hodh El Gharbi et du Guidimakha dont la majeure partie des ménages utilisent le mode "puits non couvert" soient respectivement 42.2%, 33.2% et 37%.

Le second groupe est composé des wilayas de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Trarza et du Tagant où la source forage est dominant soient respectivement 37.9%, 31.4%, 45.2%, 49.6%, 43.9%.

Le troisième groupe est composé des wilays de l'Adrar, de Dakhlet nouadhibou, de Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de Nouakchott Ouets, Nouakchott Nord, Nouakchott Sud dont la majorité utilise la source "réseau AEP" soient 42.7%, 90.2%, 65.9%, 67.5%, 88.9%, 82.2% et 85.8%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 13: Répartition(en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et la wilaya.

Wilaya	Source principale de l'eau de boisson							Effectif de ménages
	Réseau AEP	Forage(sondage)	Puits couvert	Puits non couvert	Eau de surface (Fleuve - Mare - Lac - Barrage-)	Autre	Total	
Hodh Chargui	20,8	31,9	2,2	42,2	0,8	2,2	100,0	118867
Hodh El Gharbi	16,8	42,3	5,2	33,2	0,8	1,8	100,0	74497
Assaba	20,9	37,9	9,6	24,2	2,9	4,4	100,0	79068
Gorgol	28,3	31,4	4,7	22,2	7,2	6,2	100,0	60138
Brakna	26,8	45,2	6,3	16,3	1,9	3,4	100,0	63728
Trarza	36,2	49,6	3,4	3,9	2,2	4,7	100,0	63522
Adrar	42,7	26,9	13,7	10,2	1,0	5,6	100,0	13816
Dakhlet Nouadhibou	90,2	2,8	0,0	0,0	0,0	7,0	100,0	33191
Tagant	28,1	43,9	4,4	16,5	0,8	6,3	100,0	21135
Guidimakha	17,6	31,3	4,6	37,0	3,4	6,1	100,0	39520
Tiris Zemmour	65,9	24,1	0,7	0,2	0,1	8,9	100,0	12627
Inchiri	67,5	17,0	0,3	0,8	0,4	14,0	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	88,9	0,0	0,0	0,0	0,0	11,1	100,0	37576
Nouakchott-Nord	82,2	0,0	0,0	0,0	0,0	17,8	100,0	110244
Nouakchott-Sud	85,8	0,0	0,0	0,0	0,0	14,2	100,0	101939
Total	45,9	25,0	3,3	16,7	1,5	7,6	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

Selon le mode principal d'approvisionnement et type d'habitation

Par ailleurs, la répartition des ménages selon le mode principal d'approvisionnement par type d'habitat révélé que pour les 3 types d'habitat "maison ordinaire, villa, maison individuelle à étage, appartement dans un immeuble" est en grande partie approvisionnée par le robinet dans le logement soient respectivement 41.8%, 86.5%, 87.6%; 76.2%(voir ci-dessous). Pour le second type d'habitat il est approvisionné par en majorité par la charrette soient respectivement 39.1%, 47.4% et 52.8% des ménages.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 14: Répartition(en %) des ménages selon le mode principal d'approvisionnement en eau et le type d'habitation.

Type de l'habitat	Mode principal d'approvisionnement en eau								Effectif de ménages
	Robinet dans le logement	Robinet dans la cour/parcelle/concession	Robinet du voisin	Robinet public	Camion-citerne	Charette	Autre mode	Total	
Maison ordinaire	41,8	21,0	6,5	1,2	3,9	22,1	3,4	100,0	520862
Villa	86,5	7,8	0,9	0,0	2,4	1,3	1,1	100,0	5317
Maison individuelle à étage	87,6	7,0	0,5	0,1	1,5	2,2	1,1	100,0	2722
Appartement dans un immeuble	76,2	5,9	3,3	0,1	1,3	12,5	0,8	100,0	8024
Baraque	13,2	7,7	15,6	3,3	15,7	39,1	5,3	100,0	27706
Case, hutte, hangar	9,9	17,7	11,4	3,3	3,0	47,4	7,3	100,0	249010
Tente	7,3	7,3	18,9	4,7	4,4	52,8	4,6	100,0	11893
Autre	7,4	5,9	10,9	2,8	4,1	34,0	35,0	100,0	4780
Total	31,4	19,0	8,4	1,9	4,0	30,5	4,8	100,0	830314

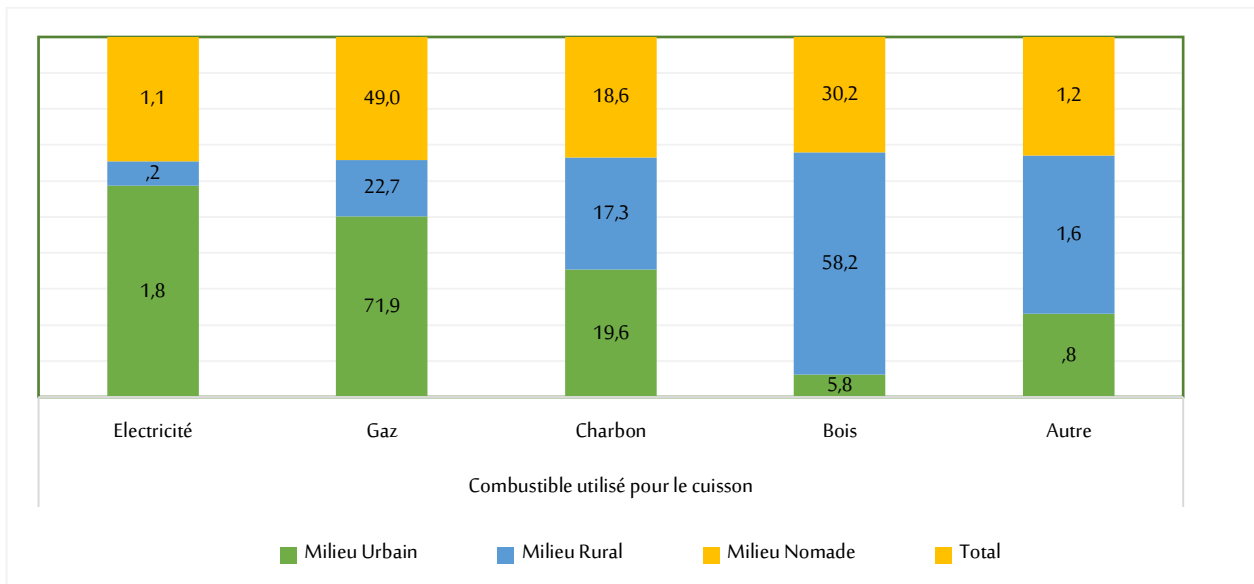
Source : ANSADE, RGPH 2023

I.7 Mode énergétique de cuisson :

L'analyse du tableau ci-après montre que l'utilisation du mode énergétique de cuisson la plus fréquente au niveau national est le gaz: il est utilisé par 49% des ménages (42% en 2013). Le mode bois vient en seconde position avec 30.2% des ménages (en baisse par rapport à 2013 qui était de 36%) suivi par le charbon avec 18.6% des ménages. Enfin le mode électricité est le moins utilisé et ne concerne que 1.1 % des ménages. Par rapport au lieu de résidence des ménages l'écart selon le mode énergétique de cuisson est énorme. En effet les urbains utilisent en majorité le gaz (environ 72% contre 66% en 2013) tandis que les ruraux ont une préférence pour le bois de chauffe (58.2%).



Graphique 10. 6: Répartition (en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence.



Source : ANSADE, RGPH 2023

Selon la wilaya

L'examen des résultats portant sur le mode énergétique de cuisson permet de répartir les wilayas en 2 grands groupes.

Le premier groupe est constitué des wilayas du Trarza, de l'Adrar, de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de Nouakchott Ouest, de Nouakchott Nord et de Nouakchott sud dont la majeure partie des ménages utilisent le Gaz comme combustible pour la cuisson soient respectivement 62.6%, 73.7%, 96.3%, 79.6%, 84%, 84.7%, 81.5% et 82%. La wilaya de Dakhlet Nouadhibou vient largement en tête ce qui conforte sa position de capitale économique.

Le second groupe est composé des wilayas de Hodh Chargui, Hodh Garby, de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Tagant et du Guidimakha où le bois de chauffe constitue le combustible dominant suivi du charbon respectivement 42.5%, 44.1%, 47.3%, 74.2%, 50%, 45.9% et 80.2%. Dans ce groupe le Guidimagha vient largement en tête des ménages qui utilisent le bois. Cela doit alerter les autorités sur les conséquences de la déforestation et du changement de mentalités en faveur de la préservation des ressources forestières.

Le troisième groupe est composé des wilayas de l'Adrar, de Dakhlet nouadhibou, de Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de Nouakchott Ouet, Nouakchott Nord, Nouakchott Sud dont la majorité utilise la source "réseau AEP" soient 42.7%, 90.2%, 65.9%, 67.5%, 88.9%, 82.2% et 85.8%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 15: Répartition(en %) des ménages selon le mode énergétique de cuisson et la wilaya.

Wilaya	Combustible utilisé pour la cuisson					Total	Effectif de ménages
	Electricité	Gaz	Charbon	Bois	Autre		
Hodh Chargui	0,1	26,1	30,5	42,5	0,8	100,0	118867
Hodh El Gharbi	0,3	27,5	27,6	44,1	0,5	100,0	74497
Assaba	0,3	27,2	24,4	47,3	0,7	100,0	79068
Gorgol	0,2	5,6	16,7	74,2	3,3	100,0	60138
Brakna	0,2	33,6	14,7	50,0	1,6	100,0	63728
Trarza	1,1	62,6	20,2	14,6	1,5	100,0	63522
Adrar	0,2	73,7	10,7	14,3	1,1	100,0	13816
Dakhlet Nouadhibou	1,6	96,3	0,9	0,1	1,0	100,0	33191
Tagant	0,1	37,0	15,4	45,9	1,6	100,0	21135
Guidimakha	0,1	3,5	13,9	80,2	2,3	100,0	39520
Tiris Zemmour	16,2	79,6	3,1	0,5	0,6	100,0	12627
Inchiri	1,8	84,0	8,3	4,5	1,5	100,0	4483
Nouakchott-Ouest	4,6	84,7	8,6	1,1	1,0	100,0	37576
Nouakchott-Nord	1,3	81,5	15,0	1,3	0,9	100,0	110244
Nouakchott-Sud	1,3	82,0	15,2	0,6	0,8	100,0	101939
Total	1,1	49,0	18,6	30,2	1,2	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

Selon le mode énergétique de cuisson et type d'habitation

L'examen des résultats de la répartition des ménages selon le mode énergétique de cuisson et le type d'habitation montre qu'en dehors des habitats de type "case,hutte,hangar" la majorité utilise le gaz. Ces proportions varient de 47.4% pour le type "baraque", 61.9% pour habitat de type "maison ordinaire" à 94.1% pour le type "appartement dans un immeuble".



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 16: Répartition(en %) des ménages selon le mode énergétique de cuisson et le type d'habitation.

Type de l'habitat	Combustible utilisé pour la cuisson						Effectif de ménages
	Electricité	Gaz	Charbon	Bois	Autre	Total	
Maison ordinaire	1,5	61,9	14,8	20,9	0,9	100,0	520862
Villa	4,6	87,2	2,1	5,9	0,1	100,0	5317
Maison individuelle à étage	3,4	89,1	2,3	5,0	0,2	100,0	2722
Appartement dans un immeuble	2,0	94,1	2,7	0,3	0,9	100,0	8024
Baraque	0,4	47,4	34,9	15,4	1,9	100,0	27706
Case, hutte, hangar	0,1	21,7	25,0	51,7	1,5	100,0	249010
Tente	0,1	12,2	32,9	53,9	1,0	100,0	11893
Autre	0,4	14,5	17,4	51,3	16,4	100,0	4780
Total	1,1	49,0	18,6	30,2	1,2	100,0	830314

Source: ANSADE, RGPH 2023

II. Caractéristiques des unités d'habitation

II.1 Unités d'habitation et nature des matériaux de construction du toit

Au niveau national, la grande partie des ménages utilisent le béton et le zinc comme toits d'habitation soit 36.7% (24.5% en 2013) et 20.2%. Le recours au tissu/bâche représente 19.6%. Les habitations dont le toit est fait en tôle de ciment et bois représentent respectivement 4% et 9.4%.

2.1.1 Selon le milieu de résidence

En milieu urbain l'on note une préférence des ménages pour des types de toit en béton (60.2%). En rural c'est plutôt la préférence pour le "tissu/bache" (31%) et le zinc (23%). Le type de toit en bois et branchages est non négligeable soient respectivement 14.6% et 14%.

2.1.2 Selon la Wilaya

L'examen des résultats portant sur la nature des matériaux de construction du toit permet de répartir les wilayas en 3 grands groupes.

Le premier groupe est constitué des wilayas de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris zemmour, de Nouakchott Ouest, de Nouakchott Nord, de Nouakchott sud, de l'Adrar, et du Tagant, dont la majeure partie des ménages utilisent le béton comme toit soient respectivement 82.5%, 62.4%, 82.1%, 60.4%, 72.8%, 37.8% et 34.4%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Le second groupe est composé des wilayas du Gorgol, du Brakna, du Tagant et du Trarza où le zinc constitue le toit dominant des ménages soient respectivement 37%, 55.2% et 72.7%.

Le troisième groupe est composé des wilayas du Hodh Chargui, du Hodh Gharbi, de l'Assaba, dont la majorité utilise la modalité tissu/Bâche" soient 38.4%, 52.4% et 38.5%.

Tableau 10. 17: Répartition(en %) des ménages par milieu de résidence et Wilaya selon la nature des matériaux de construction du toit.

	Béton	Tôle en ciment	Zinc	Bois	Branchages / Nattes	Tissu /Bâche	Autre	Total	Effectif de ménages
Milieu de résidence									
Urbain	60,2	4,8	17,8	4,8	1,7	9,5	1,2	100	443084
Rural	9,8	3,1	23	14,6	14,1	31	4,3	100	387230
Nomade	0	0	0	0	0	0	0	0	4038
Wilaya									
Hodh Chargui	10,5	0,5	0,8	35,5	10,9	38,4	3,5	100	118867
Hodh El Gharbi	13,4	1,2	1,7	13,4	15,7	52,4	2,2	100	74497
Assaba	31,6	1,5	3,8	8,3	13,2	38,5	3,1	100	79068
Gorgol	16,2	5,2	37	7,7	18,1	8,4	7,4	100	60138
Brakna	21	7,2	55,2	2,2	2,7	9,3	2,4	100	63728
Trarza	9,7	9,3	72,7	0,9	2	3,6	1,8	100	63522
Adrar	37,8	2,4	8,9	19,2	22,1	8,8	0,7	100	13816
Dakhlet Nouadhibou	82,5	2,7	8,2	2,9	0	3,4	0,3	100	33191
Tagant	34,4	2,7	8,8	14,4	7,5	27,2	5	100	21135
Guidimakha	19,1	2,5	11,2	8,3	22,6	26,8	9,4	100	39520
Tiris Zemmour	62,4	7,9	17,7	1,7	0,2	9,1	0,9	100	12627
Inchiri	39,3	6,1	39,1	1,5	0,2	12,6	1,3	100	4483
Nouakchott-Ouest	82,1	3,8	6	0,8	0,1	6,3	0,9	100	37576
Nouakchott-Nord	60,4	6,1	24,1	1,1	0,1	7,3	0,9	100	110244
Nouakchott-Sud	72,8	5	16,3	1,3	0,1	4,1	0,4	100	101939
Total	36,7	4	20,2	9,4	7,5	19,6	2,7	100	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

II.2 Unités d'habitation selon la nature des matériaux de construction des murs

Au niveau national, la répartition des ménages selon la nature des matériaux de constructions des murs montre que la forte majorité utilise le ciment 55.5% (contre 45,7% en 2013). Les habitations dont les murs sont en banco occupent la seconde place (environ 14.1%) suivi du mode "sans murs" avec 13.3% et 10% pour le bois. En revanche, les murs faits de pierres et de branchage sont quasiment rares respectivement 1.8% et 2.9%.

2.2.1 Selon le milieu

Par rapport au milieu de résidence des ménages, les résultats révèlent qu'en milieu urbain, les murs des habitations sont généralement faits en ciment (environ 78% contre 70% en 2013) tandis qu'en milieu rural, ils sont faits en banco (environ 29.9% pratiquement le même qu'en 2013 avec 29%).

2.2.2 Selon la wilaya

L'examen des résultats au niveau des wilayas montre que la plupart des wilayas soit 13 sur 15 utilisent le ciment comme matériau de construction des murs de leur logement variant de 32.3% au Hodh El Gharbi à 91.4% à Dakhlet Nouadhibou. À l'exception du Hodh Chargui, du Gorgol et du Guidimakha où le mode banco est le plus utilisé (37.8%,35.9% et 36%) la wilaya de l'Adrar se distingue par un pourcentage non négligeable de murs en pierre (près de 22.9%).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 18: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et Wilaya selon la nature des matériaux de construction des murs.

	Ciment	Pierre	Banco	Bois	Branchage, nattes	Sans murs	Autre	Total	Effectif de ménages
Milieu de résidence									
Urbain	78	1,2	5,8	8,2	0,4	5,4	1,1	100	443084
Rural	29,9	2,6	23,6	12,1	5,8	22,2	3,8	100	387230
Nomade	0	0	0	0	0	0	0	0	4038
Wilaya									
Hodh Chargui	13,1	5,1	37,8	8,3	3,3	28,6	3,8	100	118867
Hodh El Gharbi	32,3	1,4	11,3	21,6	9,7	20,9	2,8	100	74497
Assaba	40,2	0,2	15,5	13,9	3,3	23,5	3,4	100	79068
Gorgol	36,4	1,9	35,9	5,8	4,7	12,9	2,4	100	60138
Brakna	54	1,1	12	14,6	1,1	14,7	2,6	100	63728
Trarza	71,2	0,5	3,3	10,9	1,8	10,1	2,3	100	63522
Adrar	47,6	22,9	15,5	0,5	11,6	1,4	0,6	100	13816
Dakhlet Nouadhibou	91,4	0,1	0,9	7,2	0	0,2	0,2	100	33191
Tagant	49,7	8,7	11,9	4,5	3	18,2	4	100	21135
Guidimakha	27,6	1,4	36	9,1	7,9	13,1	4,9	100	39520
Tiris Zemmour	85,8	0,3	4,3	3,9	0,2	1,8	3,8	100	12627
Inchiri	81,1	0,3	2,9	6,6	0,6	7,1	1,4	100	4483
Nouakchott- Ouest	90,7	0,1	0,3	4	0,3	3,6	1,1	100	37576
Nouakchott- Nord	82,1	0,2	0,7	9,8	0,2	5,8	1,3	100	110244
Nouakchott- Sud	90,6	0,2	0,5	6,5	0,1	1,6	0,6	100	101939
Total	55,5	1,8	14,1	10	2,9	13,3	2,4	100	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

II.3 Unités d'habitation selon la nature des revêtements du sol

L'examen de la nature des revêtements du sol dans les habitations, montre au niveau national que la plupart des unités d'habitations disposent de sols revêtus de banco (environ 40% contre 47% en 2013). Les habitations dont le sol est revêtu de ciment occupent la seconde place (un peu plus de 36%). En revanche, les unités dont le sol est revêtu de pierre et de bois sont rares et ne font même pas 1,5%.

2.3.1 Selon le milieu

Par rapport au milieu de résidence des ménages, la nature de revêtement des sols des habitations diffère d'un milieu à un autre. En milieu urbain, l'on note la prédominance du ciment (environ 40.7%) suivi par les carreaux à hauteur de 31.6% et les sols revêtus en terre /banco qui représentent 23.9%. En milieu rural, le sol est généralement revêtu de terre ou de banco (environ 58%) suivi par les sols revêtus de ciment qui représentent 32.2%.

2.3.2 Selon la wilaya

Au niveau des wilayas, les résultats montrent trois catégories de situation :

Dans Le premier groupe constitué des wilayas du Hodh Chargui, Hodh El Gharbi, l'Assaba, le Gorgol, l'Adrar, et le Guidimakha où la majorité des unités d'habitations sont revêtus en banco. La proportion varie de 44.6% au Hodh Chargui à peu près de 75% au Hodh Chargui.

Dans le second groupe les unités sont revêtus en carreaux soient 51% à Dakhlet Nouadhibou, 72.5% à Nouakchott-Ouest et 43.1% à Nouakchott-Sud.

Enfin, au niveau des autres wilayas, les sols des habitations sont généralement revêtus de ciment, la proportion variant de près de 36.2% à Nouakchott-Nord à 63.2% dans l'Inchiri.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 19: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence et Wilaya selon la nature des matériaux de construction des sols.

	Carreaux	Ciment	Pierre	Bois	Terre /banco	Autre	Total	Effectif de ménages
Milieu de résidence								
Urbain	31,6	40,7	0,7	0,5	23,9	2,6	100	443084
Rural	1,6	32,2	0,6	1	58	6,6	100	387230
Nomade	0	0	0	0	0	0	0	4038
Wilaya								
Hodh Chargui	0,8	18	0,9	1,1	74,7	4,5	100	118867
Hodh El Gharbi	1,5	47,6	1,3	1,3	44,6	3,7	100	74497
Assaba	3,2	45,4	0,3	0,5	46,2	4,3	100	79068
Gorgol	3,6	25,9	0,3	0,7	61,2	8,3	100	60138
Brakna	4,9	55,4	0,5	0,6	32,9	5,7	100	63728
Trarza	8,4	61,3	1,2	0,6	22,4	6,1	100	63522
Adrar	4,3	36,3	1,1	0,3	56,9	1,1	100	13816
Dakhlet Nouadhibou	51	37,1	0,2	0,6	10,4	0,7	100	33191
Tagant	1,2	47,4	0,1	0,3	44,2	6,9	100	21135
Guidimakha	2,9	25,3	0,5	1,9	60,1	9,4	100	39520
Tiris Zemmour	23,6	42,4	0,9	0,3	30,9	1,9	100	12627
Inchiri	10,2	63,2	0,2	0,2	23,9	2,3	100	4483
Nouakchott- Ouest	72,5	15,5	0,5	0,3	9,1	2	100	37576
Nouakchott- Nord	34,1	36,2	0,3	0,6	25	3,7	100	110244
Nouakchott- Sud	43,1	32,3	0,5	0,5	21,2	2,5	100	101939
Total	17,6	36,8	0,6	0,7	39,8	4,5	100	834352

Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

III. Standing des Unités d’habitation

A travers cette section, nous examinons le niveau de standing des habitations (commodité des logements) occupées par les ménages ainsi que les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages.

Il convient de rappeler que le niveau de standing des habitations est mesuré ici, à partir de la combinaison de plusieurs modalités de variables dont les caractéristiques physiques des habitations (type d’habitat, matériaux utilisés pour la construction) et un certain nombre de dispositifs nécessaires pour le bien-être des populations qui occupent ces habitations (type de cuisine, combustible principal pour la cuisson, mode principal d’approvisionnement en eau, source principale d’éclairage, types d’aisance et d’évacuation des eaux usées et d’ordures ménagères).

En effet, le standing d’un logement s’apprécie en plus des matériaux qui entrent dans sa construction mais aussi en fonction de certaines installations d’usage domestique qui améliorent le confort dans l’habitation. Pour ce faire, un indicateur “standing du logement” a été créé dans le cadre de cette section. Cet indicateur rend compte du niveau de confort et de commodité de l’habitation. Ainsi, compte tenu de l’état des données, trois modalités ont été retenues pour cet indicateur. Il s’agit des modalités ‘habitation moderne’, ‘habitation semi moderne’ et ‘habitation précaire’.

La description des standings des habitations est décrite dans le tableau ci-après.

Tableau 10. 20: Description d’une habitation moderne

Variables	Habitations Modernes	Habitations Précaires
Type d’habitation :	Villa simple ou	Baraque ou
	Villa en étage ou	Case/ hutte/ hangar ou
	Appartement dans un étage.	Tente ou autres
Matériaux utilisés pour la construction des murs de l’habitation :	Ciment ou	Banco ou Bois ou Branchages / nattes ou
	Pierre.	Sans murs ou autres
Matériaux utilisés pour la construction du toit de l’habitation :	Béton.	Bois. Branchages/ nattes ou Tissu/ bâche ou Autres
Matériaux utilisés pour la construction du sol de l’habitation :	Carreaux ou	. Bois ou
	Ciment.	Terre/ banco ou Autres
Caractéristiques de la cuisine :	Indépendante.	
Combustible principal utilisé pour la cuisson :	Electricité ou	
	Gaz.	
Mode principal d’approvisionnement en eau :	Robinet dans le logement (pour boire) ou	
	Robinet dans le logement (pour autres utilisations).	
Source principale d’éclairage :	Réseau d’électricité ou	Lampe à pétrole ou bougie/chandelle ou lampe à gaz Lampe à recharger ou



	Energie renouvelable (solaire ou éolienne).	Batterie à recharger(voiture) ou torche ou autres
Evacuation des eaux usées et nature des WC :	Chasse branchée à l'égout ou	Knive ou
	Chasse branchée à fosse septique ou	Pas de toilettes ou jeter dans la rue
	Chasse branchée à autre chose.	Autres
Mode d'évacuation des ordures ménagères :	Regroupées dans la maison et évacuées par charrette ou	
	Mises dans un conteneur hors de la maison.	

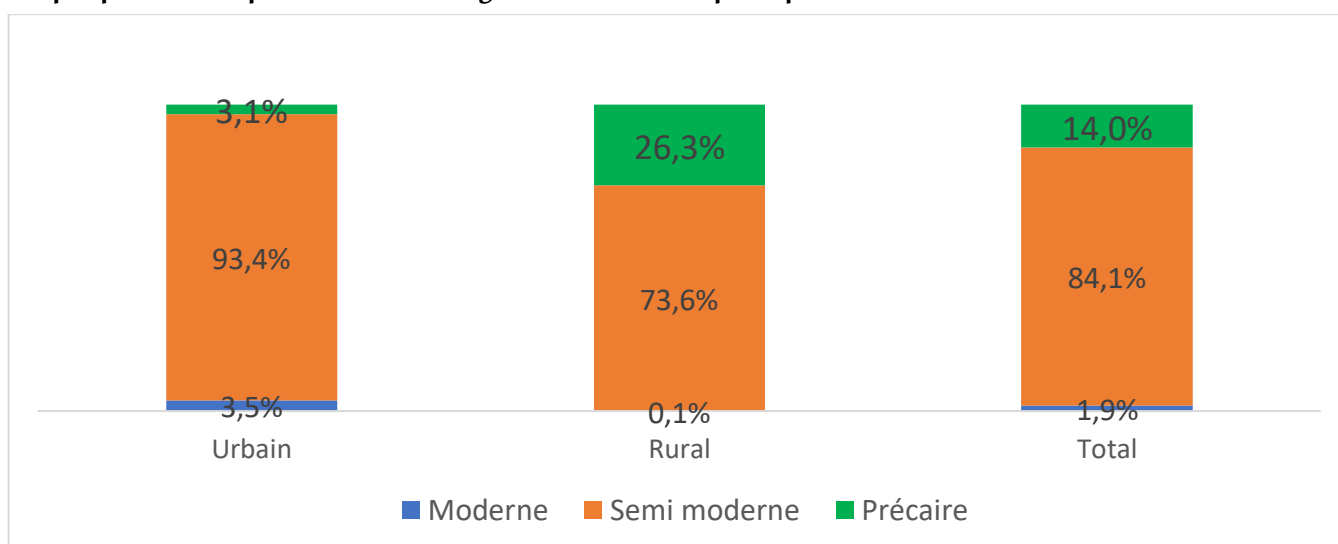
En revanche, toute habitation ne réunissant pas les caractéristiques ci-mentionnées dans ces 2 standing est systématiquement classée comme habitation 'semi moderne'.

III.1 Standing des habitations et répartition spatiale

3.1.1 Standing des habitations et milieu de résidence

L'analyse des résultats du RGPH2023 montre qu'au niveau national une écrasante majorité des unités d'habitation de type "semi moderne" avec un pourcentage de 84.1% (contre 79.2% en 2013). Les habitations dites précaires représente 14% cependant celles dites "moderne" faiblement représenté et qui tourne autour de 2%. Par milieu de résidence on observe la même tendance mais on a un niveau d'habitations précaires assez élevé au niveau rural (26.3%) ce qui est tout à fait logique.

Graphique 10. 7: Répartition des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence



Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

3.1.2 Standing des habitations et wilaya

Par wilaya on observe une préférence pour le type semi moderne variant de 72.7% pour le Hodh El Gharbi à 95.6% pour Nouakchott-Sud. Les habitations précaires occupent presque la seconde place à l'exception des wilayas de Dakhlet Nouadhibou, Nouakchott-Ouest et Nouakchott-Sud où le type moderne l'emporte avec respectivement 5.9%, 19.4% et 2.8%. Il y'a lieu aussi de noter que plus d'un quart des habitations précaires sont enregistrées dans les wilayas du Hodh Chargui, Hodh El Gharbi et de l'Assaba avec respectivement 26.8%, 27.2% et 25.5%.

Tableau 10. 21: Répartition des ménages par wilaya selon le standing des habitations

Wilaya	Standing des unités d'habitations			
	Moderne	Semi moderne	Précaire	Total
Hodh Chargui	,0%	73,2%	26,8%	100%
Hodh El Gharbi	,0%	72,7%	27,2%	100%
Assaba	,1%	74,4%	25,5%	100%
Gorgol	,4%	81,1%	18,5%	100%
Brakna	,2%	86,5%	13,3%	100%
Trarza	,2%	93,8%	6,0%	100%
Adrar	,3%	91,0%	8,7%	100%
Dakhlet Nouadhibou	5,9%	93,6%	,5%	100%
Tagant	,1%	78,7%	21,2%	100%
Guidimakha	,9%	78,5%	20,6%	100%
Tiris Zemmour	,6%	98,2%	1,3%	100%
Inchiri	,4%	94,7%	4,9%	100%
Nouakchott-Ouest	19,4%	78,3%	2,3%	100%
Nouakchott-Nord	2,5%	93,8%	3,7%	100%
Nouakchott-Sud	2,8%	95,6%	1,6%	100%
Total	1,9%	84,2%	13,9%	100%

Source : ANSADE, RGPH 2023

3.1.3 Standing des habitations par sexe, âge et niveau d'instruction

On observe la même tendance par sexe, par groupe d'âge et niveau d'instruction, c'est-à-dire une grande majorité pour le type semi moderne. Il convient de noter un niveau non négligeable d'habitations précaires chez les moins de 25 ans et les sans niveau d'instruction soient respectivement 23.7% et 23.6%.

Ces résultats laissent penser que les chefs de ménage moins âgées et d'un niveau d'instruction faible seraient plus attirés par la précarité des logements que les autres, car étant financièrement plus pauvres.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

3.1.4 Caractéristiques sociodémographiques du Chef de ménage et Standing des unités d'habitation

Au niveau national, La majorité des chefs de ménages et quel que soit le sexe ont une préférence pour le standing semi-moderne 84% (84.4% masculin contre 83.6% féminin). On observe la même tendance par groupe d'âge variant de 74.9% pour le groupe des moins de 25 ans à 85.7% pour le groupe 35-59. Selon le niveau d'instruction on observe la même tendance mais avec un pourcentage plus important de standing précaire au niveau des sans niveau (23.6%) et du niveau mahadra (13.9%).

Le standing moderne est très faible et ne dépasse guère 5% pour les différentes modalités (sexe du chef de ménage, groupe d'âge) à l'exception des niveaux d'instruction "université" et "technique et professionnelle" qui représentent respectivement 13.1% et 8.9%.

Tableau 10. 22: Répartition des ménages par standing des habitations selon quelques caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage des habitations

		Standing des unités d'habitations			
		Moderne	Semi moderne	Précaire	Total
Sexe du chef de ménage	Masculin	2,5%	84,4%	13,2%	100%
	Féminin	1,1%	83,6%	15,3%	100%
Groupe d'âge du chef de ménage	Moins de 25 ans	1,4%	74,9%	23,7%	100%
	25-34	1,8%	79,2%	19,0%	100%
	35-59	2,0%	85,7%	12,3%	100%
	60 ans et plus	1,9%	85,1%	13,0%	100%
Niveau d'instruction du chef de ménage	Sans niveau	0,6%	75,8%	23,6%	100%
	Primaire	1,3%	86,7%	12,0%	100%
	Secondaire	4,3%	92,7%	3,0%	100%
	Université	13,1%	86,3%	0,7%	100%
	Education technique ou professionnel	8,9%	90,8%	0,3%	100%
	Coranique ou Mahadra	1,0%	85,2%	13,9%	100%
	Total	1,9%	84,0%	14,0%	100%

Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

III.2 Caractéristiques sociodémographiques du Chef de ménage et Standing des unités d'habitation

3.2.1 Taille du ménage et standing

Les résultats du RGPH2023 au niveau national montrent que la taille du ménage, en termes de nombre de personnes membres du ménage, n'exerce aucune influence sur le standing des habitations.

Tableau 10. 23: Répartition des ménages selon le standing et la taille du ménage

		Taille moyenne					
		1-2	3-4	5-6	7-8	9 et plus	Total
Standing des unités d'habitations	Moderne	19,3%	20,8%	22,1%	16,3%	21,5%	100,0%
	Semi moderne	14,0%	22,4%	25,8%	18,9%	19,0%	100,0%
	Précaire	15,4%	26,8%	26,1%	17,4%	14,3%	100,0%
	Total	14,3%	23,0%	25,8%	18,6%	18,4%	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023

3.2.2 Statut d'occupation du ménage et standing

Les résultats des données sur la répartition des ménages selon le standing et le statut d'occupation montre qu'une écrasante majorité de propriétaire avec 77% ce qui constitue un gage de sécurité chez les ménages. Les locataires occupent la seconde place à hauteur de 14.5% suivi du statut Gasra qui représente 2.5%. Le pourcentage des logés gratuitement est très faible avec seulement 3% des ménages.

Les locataires sont majoritairement logés dans des unités d'habitation moderne 48.7% et 16.1% dans des unités semi-moderne.

Tableau 10. 24: Répartition des ménages selon le standing et le statut d'occupation

		Statut d'Occupation du Logement						
Standing des unités d'habitations	Propriétaire	Locataire	Logé par l'Etat	Logé par l'employeur	Logé gratuitement	Gazra	Autre	Total
Moderne	47,1%	48,7%	0,3%	1,1%	1,9%	0,0%	0,8%	100,0%
Semi moderne	75,2%	16,1%	0,5%	0,4%	3,3%	2,5%	2,0%	100,0%
Précaire	92,2%	0,7%	0,0%	0,0%	1,1%	2,6%	3,4%	100,0%
Total	77,0%	14,5%	0,4%	0,4%	3,0%	2,5%	2,2%	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

III.3 Densité d'occupation des unités d'habitation

L'indicateur utilisé ici pour mesurer la densité d'occupation des habitations est l'indice de promiscuité. Il est établi en rapportant la taille moyenne des ménages au nombre moyen de chambres à coucher disponibles pour les membres des ménages. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de promiscuité dans les ménages.

Il convient de souligner que la promiscuité dans les ménages rend inconfortable les conditions d'habitation. Une norme de peuplement d'un logement devrait en principe être fixée au niveau national pour indiquer l'effectif maximal de personnes devant cohabiter ensemble dans une même chambre à coucher. Ainsi, au-delà du seuil fixé, le logement sera qualifié de surpeuplé.

3.3.1 Taille des ménages et nombre de pièces occupées

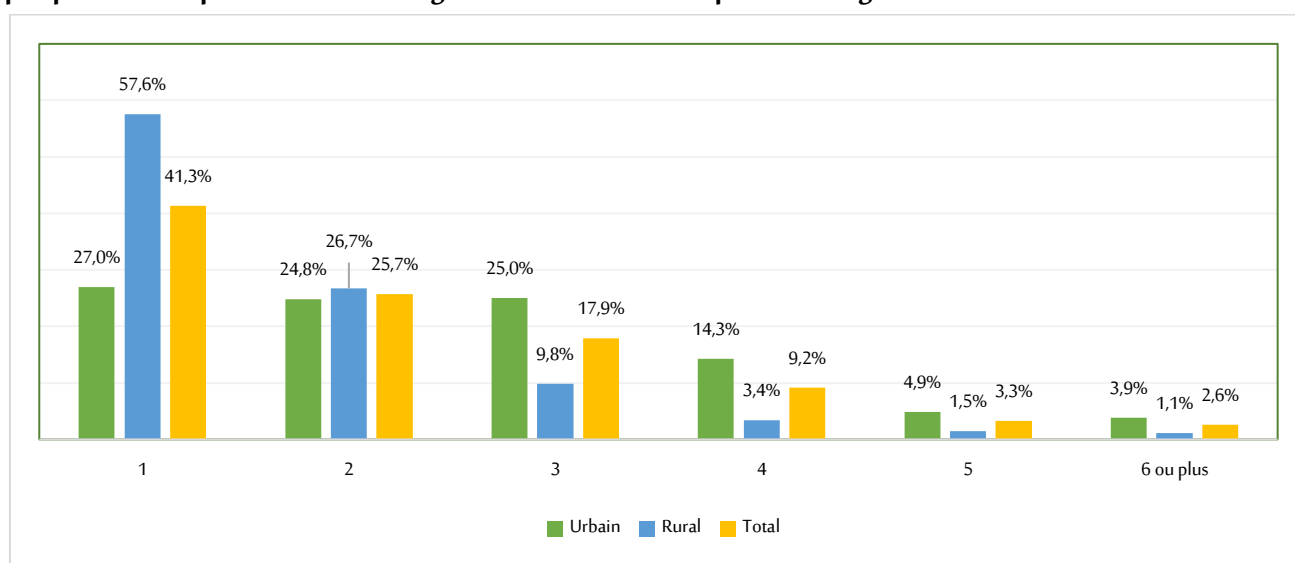
L'examen de la répartition des logements selon le nombre de chambres à coucher montre que la grande majorité des ménages occupent des logements composés d'une seule pièce. En effet, cette situation concerne près de 41.3% des ménages au niveau national (contre 43% en 2013).

Les logements composés de 2 chambres à coucher arrivent en seconde place et concernent 25.7% des ménages au niveau national. Cette proportion diminue avec l'augmentation du nombre de pièces. Enfin, les logements à 5 et 6 chambres ou plus sont occupés par seulement 3.3% et 2.6% des ménages seulement.

Cette tendance nationale pourrait s'expliquer en partie par le manque de moyens financiers des ménages pour s'offrir le luxe d'occuper des logements à 6 chambres à coucher ou plus.

Selon le milieu on remarque une forte proportion de ménages occupant des logements d'une seule pièce au milieu rural 57.6% contre 27% en milieu urbain. Cette proportion diminue en fonction du nombre de pièce quel que soit le milieu. En outre celle des ménages occupant des logements à 3 pièces et plus, reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 10. 8: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement.



Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr

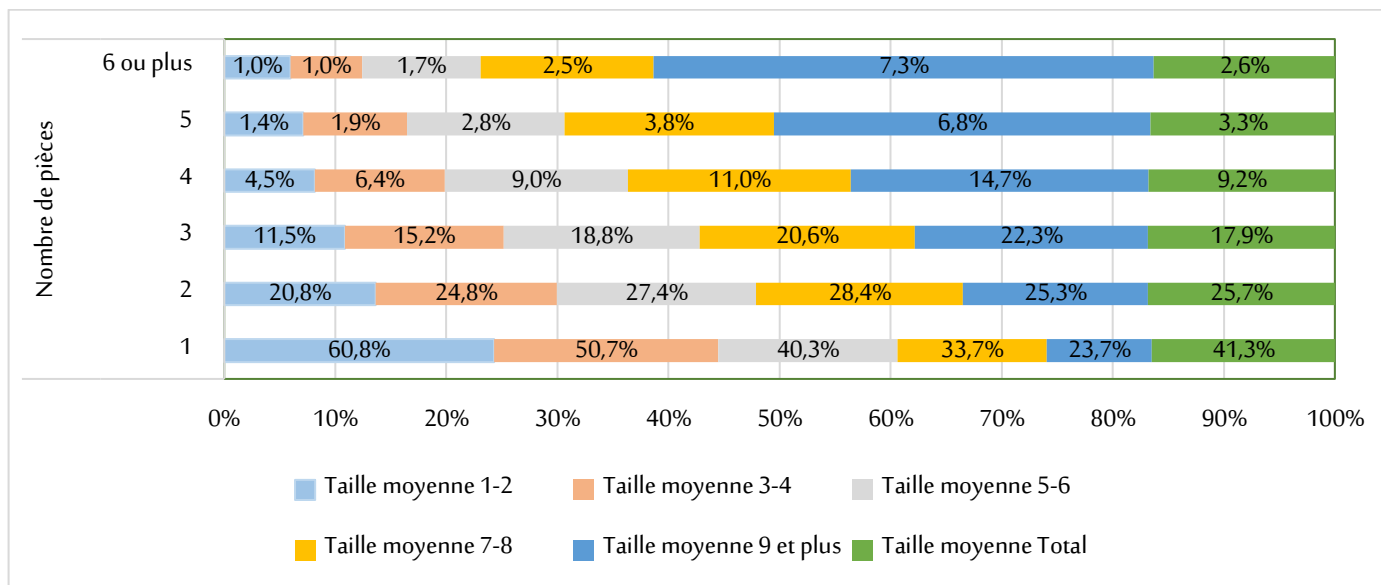


www.ansade.mr

La répartition des ménages selon le nombre de pièce de logement et la taille des ménages (Cf. Tableau) montre que quel que soit la taille du ménage, la plus forte proportion des ménages occupent un logement d'une chambre à dormir à l'exception des ménages de taille 9 et plus qui enregistre la plus faible proportion avec 23.7%. La plus forte proportion est enregistrée au niveau des ménages de taille 1-2 avec 60.8%.

Cette proportion varie de 28% (ménages de taille 7 personnes ou plus) à 67% (ménages de taille 1 à 2 personnes). Par ailleurs, pour un logement de 3 pièces ou plus, on peut remarquer qu'au fur et à mesure que la taille du ménage augmente, la proportion des ménages augmente.

Graphique 10. 9: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement et la taille du ménage (%).



Source: ANSADE, RGPH 2023

3.3.2 Promiscuité et milieu de Résidence

L'indice de promiscuité : Il renseigne sur le niveau de concentration de l'effectif des membres d'un ménage dans les chambres à coucher de l'unité d'habitation. Il est mesuré par le rapport de l'effectif des membres du ménage au nombre total des chambres à coucher disponibles. Il peut aussi être mesuré en rapportant la taille moyenne des ménages au nombre moyen de chambres par logement. La promiscuité peut enfin s'apprécier en comparant la distribution des ménages selon la taille moyenne et le nombre moyen de chambres par unité d'habitation.

L'analyse de la répartition des ménages selon la promiscuité montre que 38.1% des ménages utilise 1 personne par chambre disponible par personne pour se coucher suivi par 25.8% des ménages où 2 à 3 personnes se partagent une chambre dans les unités d'habitation et les modalités "3 à 4 personnes" et 5 personnes et plus qui représentent respectivement 11.2% et 24.9% des ménages.

Au niveau urbain on constate les mêmes tendances que le niveau national dont 48.3% des ménages ont une personne qui utilise une chambre à coucher dans les unités d'habitation, 27.5% avec 2 à 3 personnes par chambre, 15.4% où 5 personnes et plus utilisent une chambre. S'agissant du milieu rural la majorité des ménages utilise plus de 5 personnes et plus par chambre dans les unités d'habitation.



+222 45 25 30 70

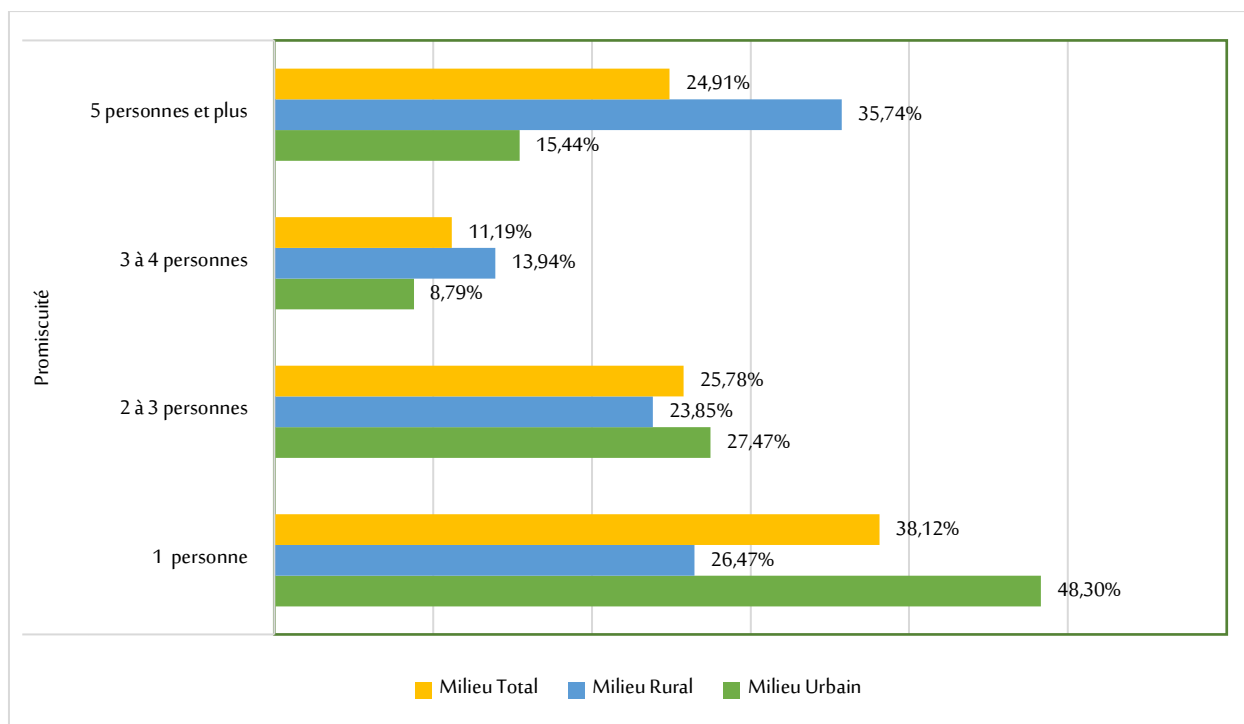


info@ansade.mr



www.ansade.mr

Graphique 10. 10: Répartition des ménages par milieu de résidence selon la promiscuité



Source : ANSADE, RGPH 2023

3.3.3 Promiscuité et répartition Géographique

L'examen des résultats par wilayas de la répartition des ménages selon la promiscuité permet de diviser les wilayas en deux grands groupes :

Le premier groupe est constitué des wilayas où la majorité des ménages utilise plus de 5 personnes par chambre dans les unités d'habitation soient 34.1%, 36.7%,34.5%,36.8%,32.3%,42% respectivement pour le Hodh Chargui, Hodh Gharbi,l'Assaba, le Gorgol, le Brakna et le Guidimakha.

Le second groupe constitué des wilayas du Trarza, de l'Adrar, de Dakhlet Nouadhibou, du Tiris Zemmour, de l'Inchiri, Nouakchott-Ouest, Nouakchott -Nord, Nouakchott-Sud où la majorité des ménages utilise une personne par chambre variant de 45% pour le Trarza à 68.9% pour le Dakhlet Nouadhibou. Enfin au niveau de la wilaya du Tagant il y'a presque égalité entre la proportion des ménages qui utilise une personne par chambre et ceux utilisant plus de personnes par ménages soit 30.9% et 30.5% respectivement



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 25: Répartition des ménages par wilaya selon la promiscuité

Promiscuité					
Wilaya	1 personne	2-3 personnes	3-4 personnes	5 personnes et plus	Total
Hodh Chargui	26,7%	24,9%	14,4%	34,1%	100,0%
Hodh El Gharbi	25,1%	23,8%	14,5%	36,7%	100,0%
Assaba	28,9%	23,5%	13,0%	34,5%	100,0%
Gorgol	23,1%	26,2%	13,9%	36,8%	100,0%
Brakna	30,3%	24,9%	12,5%	32,3%	100,0%
Trarza	45,0%	24,7%	10,0%	20,3%	100,0%
Adrar	47,2%	29,4%	9,3%	14,2%	100,0%
Dakhlet Nouadhibou	63,7%	27,0%	5,1%	4,2%	100,0%
Tagant	30,9%	25,1%	13,4%	30,5%	100,0%
Guidimakha	19,2%	24,5%	14,3%	42,0%	100,0%
Tiris Zemmour	60,1%	28,3%	6,1%	5,5%	100,0%
Inchiri	49,5%	28,9%	8,1%	13,5%	100,0%
Nouakchott-Ouest	68,9%	18,2%	5,1%	7,7%	100,0%
Nouakchott-Nord	50,3%	27,6%	8,6%	13,5%	100,0%
Nouakchott-Sud	48,9%	31,0%	8,4%	11,6%	100,0%
Total	38,1%	25,8%	11,2%	24,9%	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023

3.3.4 Promiscuité et sexe, âge, niveau d'instruction

Selon le sexe du chef de ménage on observe la même tendance et des proportions presque voisines quel que soit la promiscuité.

S'agissant de l'analyse par groupe d'âge du chef de ménage on peut dire que chez les moins de 25 ans une préférence pour une personne par chambre par unité d'habitation soit plus d'un ménage sur deux (52.2%). Selon le niveau d'instruction on constate que des pourcentages très importants chez les chefs de ménages de niveau universitaire et technique et professionnel soit 73.2% et 67.3%. En revanche, les pourcentages les plus élevés chez les ménages qui utilisent plus de 5 personnes de promiscuité se retrouvent chez les sans niveau, le niveau primaire et le niveau coranique ou Mahadra soient 33.7%, 24.4% et 26.8%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 26: Répartition des ménages par promiscuité selon quelques caractéristiques sociodémographiques du CM.

		Promiscuité				
		1 personne	-2-3 personnes	3- 4 personnes	5 personnes et+	Total
Sexe du chef de ménage	Masculin	38,6%	25,6%	10,7%	25,1%	100,0%
	Féminin	37,4%	26,0%	11,9%	24,7%	100,0%
	Total	38,1%	25,8%	11,2%	24,9%	100,0%
Groupe d'âge du chef de ménage	Moins de 25 ans	52,2%	23,2%	12,4%	12,2%	100,0%
	25-34	39,4%	23,2%	13,3%	24,1%	100,0%
	35-59	35,5%	26,3%	10,9%	27,3%	100,0%
	60 ans et plus	40,8%	26,6%	10,4%	22,2%	100,0%
	Total	38,1%	25,8%	11,2%	24,9%	100,0%
Niveau d'instruction du chef de ménage	Sans niveau	29,4%	23,8%	13,1%	33,7%	100,0%
	Primaire	35,8%	27,7%	12,1%	24,4%	100,0%
	Secondaire	56,1%	26,2%	7,3%	10,5%	100,0%
	Université	73,2%	20,2%	3,2%	3,4%	100,0%
	Education technique ou professionnel	67,3%	24,5%	3,9%	4,3%	100,0%
	Coranique ou Mahadra	34,8%	26,7%	11,7%	26,8%	100,0%
	Total	38,1%	25,8%	11,2%	24,9%	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023

3.3.5 Indice de promiscuité et milieu de résidence

Les résultats montrent que la promiscuité des ménages s'établit à 3.5 soit une augmentation de 0.8 point par rapport à 2013 (2,9). Cela veut dire que dans les unités d'habitations, une chambre est généralement occupée par plus de 3 personnes. Par ailleurs, la densité d'occupation ne semble pas être fortement influencée par le milieu de résidence, la taille moyenne des ménages étant quasiment la même quel que soit le milieu (6 personnes par ménage). Toutefois, l'indice de promiscuité est plus élevé en milieu rural 4.2 contre 2,8 en milieu rural.

Tableau 10. 27: Indice de promiscuité selon le milieu de résidence.

Milieu			
	Urbain	Rural	Total
Nombre de chambres	2,6	1,7	2,2
Taille moyenne de ménage	5,9	5,8	5,9
Indice de promiscuité	2,8	4,2	3,5

Source : ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

3.3.6 Indice de promiscuité selon la wilaya

L'examen de l'indice de la promiscuité par rapport aux wilayas peut être divisé en deux groupes. Dans le premier groupe constitué du Hodh Charghi, du Hodh ELGharbi, de l'Assaba, le Gorgol, le Brakna, le Tagant et le Guidimagha, cet indice se situe au-dessus de son niveau national qui s'établit à plus de 3 personnes par chambre à coucher). Par ailleurs on constate que cet indice atteint son niveau le plus élevé dans la wilaya du Guidimagha avec une moyenne d'environ 5 personnes par chambre à coucher. Cette situation se justifie du fait de la taille moyenne des ménages assez élevée, se situant à hauteur de 9 personnes pour un nombre moyen de chambres qui s'établit à 2.3 par logement dans cette wilaya. Dans le second groupe de wilaya, l'indice de promiscuité est légèrement en-deçà du niveau national. Il varie de 2.1 à Dakhlet Nouadhibou et Nouakchott-Ouest à 3.1 au Trarza.

Tableau 10. 28: Indice de promiscuité selon la wilaya.

	Nombre de chambres	Taille moyenne de ménage	Indice de promiscuité
Hodh Chargui	1,5	5,3	4,0
Hodh El Gharbi	1,5	5,4	4,2
Assaba	1,8	5,7	4,1
Gorgol	2,1	7,3	4,4
Brakna	2,0	6,1	4,0
Trarza	2,1	5,1	3,1
Adrar	2,3	5,2	2,8
Dakhlet Nouadhibou	3,0	5,5	2,1
Tagant	1,8	5,4	3,8
Guidimakha	2,3	9,1	4,9
Tiris Zemmour	2,8	5,0	2,2
Inchiri	2,2	5,3	2,7
Nouakchott-Ouest	3,4	5,4	2,1
Nouakchott-Nord	2,5	5,6	2,7
Nouakchott-Sud	2,7	6,1	2,7
Total	2,2	5,9	3,5

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

IV. EQUIPEMENTS POSSEDES PAR LE MENAGE

Les équipements ou biens durables possédés par les ménages objets de cette section sont divisés en trois grands groupes. Ils constituent un facteur déterminant de bien-être, du niveau de confort des ménages et par ricochet sur leur capacité financière.

L'analyse abordera le premier groupe de biens à savoir les matériels de communication suivi du second groupe constitué des appareils électroménagers et enfin on s'intéressera au troisième groupe constitué de voiture, de groupe électrogène, bicyclette et bateau.

L'examen des résultats du premier groupe au niveau national révèle que 78.1% disposent de téléphone portable ce qui est considérable et montre le degré de pénétrations des Tics dans le paysage mauritanien. 37.6% disposent de téléviseur et 16.8% de radio. Le recours au téléphone fixe et à l'ordinateur est très faible soient 4.3% et 4.4%. Ceux qui disposent d'antenne parabolique sont non négligeables soit 26.6% essentiellement au niveau de Dakhlet Nouadhibou et les wilayas de Nouakchott. Quant à ceux qui dispose d'une connexion internet, ils représentent 7.5% ce qui dénote d'un faible taux de connectivité.

S'agissant du second groupe à savoir les appareils électroménagers, on peut dire que la proportion des ménages la plus représentative est celle qui utilise réfrigérateur/congélateur à hauteur de 23.8%. Pour l'utilisation de cet appareil les wilayas de Nouakchott-Ouest arrivent en tête avec 57.8% suivi des wilayas de Tiris zemmour et Dakhlet Nouadhibou avec respectivement 53.7% et 48.6%.

La proportion des ménages qui possèdent la cuisinière à four est de 21.1%, celle qui possède le ventilateur est de 14.2%, 7.9% pour le climatiseur. Quant aux machines à laver et le chauffe-eau, ils ne sont possédés que par 6.7% et 4% des ménages.

Concernant le troisième groupe 11.8% des ménages possèdent la modalité "voiture/camion" et 17.3% de charrette ce qui est non négligeable ce qui montre la présence des moyens transports de types traditionnels.

Au niveau des wilayas les proportions les plus significatives sont à chercher au niveau des wilayas du sud-est, variant de 25.4% en Assaba à 36.8% au Guidimakha. Au niveau des wilayas de Dakhlet Nouadhibou, Tiris-zemmour et Nouakchott cette proportion ne dépasse guère 3%. Enfin la possession par les ménages des pirogues, bicyclette et groupe électrogène est très faible soient respectivement 0.8%, 3.5% et 1.4%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 29 : Equipement

	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlet Nouadhibou	Tagant	Guidimakha	Tiris Zemmour	Inchiri	Nouakchott- Ouest	Nouakchott- Nord	Nouakchott- Sud	Total
1. Matériels de communication																
Radio	13,7%	16,2%	19,6%	27,4%	26,5%	23,1%	16,0%	7,3%	20,1%	21,0%	7,0%	14,7%	15,8%	10,3%	12,0%	16,8%
Téléviseur	14,3%	17,6%	19,1%	18,9%	19,8%	32,9%	49,1%	77,0%	21,2%	14,8%	60,3%	44,1%	76,3%	63,2%	70,9%	37,6%
Téléphone portable	65,2%	73,7%	77,1%	72,9%	77,5%	78,7%	88,7%	89,0%	81,0%	73,1%	70,0%	69,8%	89,7%	84,0%	87,4%	78,1%
Connexion Internet (ADSL, modem sans fil)	2,3%	2,5%	4,4%	4,6%	4,6%	5,4%	7,0%	13,5%	2,3%	8,5%	8,1%	5,3%	34,8%	11,1%	9,5%	7,5%
Ordinateur	,6%	,7%	,8%	1,3%	1,5%	2,2%	3,3%	7,3%	1,2%	1,5%	7,7%	3,8%	30,1%	7,8%	7,1%	4,4%
2. appareils électroménagers																
Réfrigérateur/ frigo	6,7%	9,0%	11,1%	7,0%	12,0%	20,7%	33,3%	48,6%	11,5%	7,6%	53,7%	37,7%	57,8%	43,8%	43,6%	23,8%
Cuisinière à four	8,1%	12,6%	14,0%	3,5%	15,1%	23,8%	37,5%	42,9%	13,7%	2,2%	37,0%	41,7%	42,0%	39,3%	29,3%	21,1%
Climatiseur	3,6%	4,2%	6,0%	1,9%	4,0%	4,1%	13,9%	4,0%	3,1%	2,3%	36,9%	19,3%	36,3%	12,9%	8,3%	7,9%
Ventilateur	2,5%	3,0%	4,7%	4,5%	6,9%	10,0%	26,9%	10,7%	3,7%	3,7%	25,7%	19,0%	48,3%	28,7%	31,2%	14,2%
Machine à laver	,7%	1,0%	1,3%	,7%	1,2%	4,1%	14,6%	22,9%	1,2%	,6%	33,8%	15,0%	28,9%	13,3%	7,5%	6,7%
Chauffe-eau	,7%	,5%	,8%	,9%	,9%	1,8%	2,4%	12,2%	,7%	,7%	11,7%	3,2%	29,6%	6,3%	4,7%	4,0%
3. Autres																
Voiture/camion	5,8%	6,6%	5,4%	3,0%	6,5%	8,4%	12,2%	22,7%	4,8%	2,7%	21,3%	16,1%	38,6%	21,0%	17,9%	11,8%
Pirogue / bateau	,3%	,3%	,3%	,8%	,7%	1,4%	,3%	2,1%	,5%	,7%	,9%	1,3%	2,8%	,7%	,8%	,8%
Bicyclette/ moto	5,0%	5,3%	3,3%	2,5%	1,4%	2,7%	5,2%	2,3%	1,4%	10,5%	3,4%	4,7%	5,8%	1,6%	2,5%	3,5%
Charrette	29,9%	29,8%	25,4%	32,0%	28,1%	8,3%	5,0%	1,2%	19,2%	36,4%	2,0%	5,3%	2,7%	2,1%	1,7%	17,3%
Groupe électrogène	1,0%	1,2%	,9%	1,2%	1,3%	2,1%	,5%	1,3%	,6%	1,1%	1,9%	1,0%	5,1%	1,4%	1,1%	1,4%

Source: ANSADE, RGPH 2023

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données de ce thème portant sur les caractéristiques de l'habitat en Mauritanie, il convient de constater que Par rapport aux types d'habitation 62.7% des ménages sont logés dans des maisons ordinaires. On note des problèmes de salubrité à travers le mode d'évacuation ce qui pose le problème de cadre de vie et du traitement des ordures ménagère. En effet 49.9% des ménages utilisent la modalité "le regroupement des ordures dans la maison et évacuées par charrette" avec 49.9%. Le d'évacuation des eaux usées au niveau national montre une prédominance du mode "reliée à fosse simple/couverte" avec 76.4%. Les résultats au niveau national montrent que 30.8% des ménages n'ont pas de toilettes ce qui est énorme surtout en milieu rural où le pourcentage est de 56.4%.

Dans l'ensemble le mode d'éclairage le plus courant en Mauritanie est le réseau d'électricité.il est utilisé par 48.7% des ménages en 2023. Le mode d'approvisionnement le plus utilisé au niveau national est le mode "robinet dans le logement" avec 31.4% des ménages.la source principale de l'eau de boisson demeure le mode "réseau AEP" avec 45.9% des ménages.

L'utilisation du mode énergétique de cuisson la plus fréquente au niveau national est le gaz : il est utilisé par 49% des ménages. L'utilisation du bois de chauffe occupe encore une place importante vient en seconde position avec 30.2% des ménages. Par rapport au lieu de résidence des ménages l'écart selon le mode énergétique de cuisson est énorme. En effet les urbains utilisent en majorité le gaz(environ72%) tandis que les ruraux ont une préférence pour le bois de chauffe (58.2%).

Au niveau national, la grande partie des ménages utilisent le béton et le zinc comme toit d'habitation, soit 36.7% et une forte majorité utilise le ciment matériaux de constructions des murs 55.5%.

Par rapport au milieu de résidence des ménages, les résultats révèlent qu'en milieu urbain, les murs des habitations sont généralement faits en ciment (environ 78% tandis qu'en milieu rural, ils sont faits en banco (environ 29.9%. L'examen de la nature des revêtements du sol dans les habitations, montre que la plupart des unités d'habitations disposent de sols revêtus de banco (environ 40%. Les habitations dont le sol est revêtu de ciment occupent la seconde place (un peu plus de 36%).

La nature de revêtement des sols des habitations diffère d'un milieu à un autre. En milieu urbain, l'on note la prédominance du ciment (environ 40.7%) tandis qu'en milieu rural, le sol est généralement revêtu de terre ou de banco (environ 58%).

Quant aux standings d'habitation l'on constate que majorité des unités d'habitation sont de type "semi moderne" avec un pourcentage de 84.1%. Les habitations dites précaires représentent 14%, cependant celles dites "moderne" faiblement représenté et qui tourne autour de 2%.

Par wilaya on observe une préférence pour le type semi moderne variant de 72.7% pour le Hodh El Gharbi à 95.6% pour Nouakchott-Sud. Les habitations précaires occupent presque la seconde place à l'exception des wilayas de Dakhlet Nouadhibou, Nouakchott-Ouest et Nouakchott-Sud où le type moderne l'emporte avec respectivement 5.9%, 19.4% et 2.8%.

On observe la même tendance par sexe, par groupe d'âge et niveau d'instruction, c'est-à-dire une grande majorité pour le type semi moderne. Il convient de noter un niveau non négligeable d'habitations précaires chez les moins de 25 ans et les sans niveau d'instruction soient respectivement 23.7% et 23.6%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

La majorité des chefs de ménages et quel que soit le sexe ont une préférence pour le standing semi-moderne 84%. Selon le niveau d'instruction on observe la même tendance mais avec un pourcentage plus important de standing précaire au niveau des sans niveau (23.6%) et du niveau mahadra (13.9%).

Le standing moderne est très faible et ne dépasse guère 5% pour les différentes modalités (sexe du chef de ménage, groupe d'âge) à l'exception des niveaux d'instruction "université" et "technique et professionnelle" qui représentent respectivement 13.1% et 8.9%.

La taille du ménage, en termes de nombre de personnes membres du ménage, n'exerce aucune influence sur le standing des habitations.

La répartition des ménages selon le standing et le statut d'occupation montre qu'une écrasante majorité de propriétaire avec 77% ce qui constitue un gage de sécurité chez les ménages. Les locataires occupent la seconde place à hauteur de 14.5%.

Les locataires sont majoritairement logés dans des unités d'habitation moderne 48.7% et occupent des logements composés d'une seule pièce.

Selon le milieu on remarque une forte proportion de ménages occupant des logements d'une seule pièce. Il est de 57.6% en milieu rural contre 27% en milieu urbain.

L'indice de promiscuité dans les ménages s'établit à 3.5 autrement dit cela veut dire que dans les unités d'habitations, une chambre est généralement occupée par plus de 3 personnes.

Il convient de préciser que l'indice de promiscuité est plus élevé en milieu rural s'établit à 4.2 contre 2,8 en milieu urbain. Enfin les nombres moyens de chambres à coucher dans les logements sont de 2.6 en milieu urbain et 1.7 dans le rural.

Enfin la possession d'équipements (biens durables) qui renseigne sur leur capacité financière des ménages est divisée en trois groupes :

- Dans le premier, on révèle que 78.1% disposent de téléphone portable ce qui est considérable et montre le degré de pénétrations des Tics dans le paysage mauritanien. 37.6% disposent de téléviseur et 16.8% de radio. Le recours au téléphone fixe et à l'ordinateur est très faible soient 4.3% et 4.4%. Ceux qui disposent d'antenne parabolique sont non négligeables soit 26.6% essentiellement au niveau de dakhlet Nouadhibou et les wilayas de Nouakchott. Quant à ceux qui disposent d'une connexion internet, ils représentent 7.5% ce qui dénote un faible taux de connectivité. S'agissant des appareils électroménagers, la proportion des ménages la plus représentative est celle qui utilise réfrigérateur/congélateur à hauteur de 23.8%.
- La proportion des ménages qui possèdent la cuisinière à four est de 21.1%, celle qui possède le ventilateur est de 14.2%, 7.9% pour le climatiseur. Quant aux machines à laver et le chauffe-eau, ils ne sont possédés que par 6.7% et 4% des ménages.
- Enfin 11.8% des ménages possèdent la modalité "voiture/camion" et 17.3% de charrette ce qui est non négligeable ce qui montre la présence des moyens transports de types traditionnels.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

RECOMMANDATIONS

Au terme de l'étude sur les caractéristiques de l'habitat en Mauritanie en 2023 (RGPH2023), quelques recommandations pertinentes ont été retenues et formulées à l'attention des pouvoirs publics. Les recommandations seraient de :

- Poursuivre la politique de construction des points d'eau en milieu rural, notamment en soutenant les programmes d'hydraulique et des services d'eau en milieu rurale. En milieu urbain, prendre des mesures d'extension du réseau d'adduction d'eau aux quartiers périphériques des villes ;
- Mener et intensifier des actions de sensibilisation auprès des populations sur le cadre de vie, d'hygiène et de salubrité, en insistant sur les comportements en matière d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées aussi bien en milieu urbain que rural ;
- Poursuivre la politique d'accès aux services universels de base notamment d'électrification en zone rurale pour que davantage de ménages aient accès à l'énergie électrique ;
- Mener des politiques de développement urbain adaptés à la réalité du moment.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Bibliographie

Caractéristiques de l'Habitat en Mauritanie RGPH4

Chapitre8-Habitat-Rpport-Provisoire-RGPH5-Juillet2024 Sénégal

Questionnaire RGPH-5 ANSADE_DV 07 01 2024

ONS(2013)

ONS(2007): Ménages et logements en Mauritanie-RGPH2000, 46 p.

INS(2005): Caractéristiques de l'Habitat et Cadre de vie des Populations au Cameroun, RGPH 2005, vol. II, Tome 5. 188p;

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique,(2002): Ménages, Conditions d'habitation et Pauvreté au Benin, Tome 4, RGPH2002, 153 p;

ONS(2008): Profil de Pauvreté en Mauritanie-EPCV2008, 68 p.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

ANNEXES

Tableau 10. 29: Répartition(en %) des ménages par sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement.

Sexe du chef de ménage	Statut d'Occupation du Logement							Total	Effectif de ménages
	Propriétaire	Locataire	Logé par l'Etat	Logé par l'employeur	Logé gratuitement	Gazra	Autre		
Masculin	74,6	17,2	,5	,5	3,0	2,0	2,2	100,0	495526
Féminin	80,6	10,7	,2	,1	3,0	3,2	2,2	100,0	338825
Total	77,0	14,5	,4	,4	3,0	2,5	2,2	100,0	834351

Source: ANSADE, RGPH 2023

Tableau 10. 30: Répartition(en %) des ménages possédant le permis d'occuper par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.

Milieu de résidence	Sexe du chef de ménage			Effectif de ménages
	Masculin	Féminin	Total	
Urbain	60.9	39.1	100	219210
Rural	57.6	42.4	100	46619
Total	60.3	39.7	100	265829

Source: ANSADE, RGPH 2023

Tableau 10. 31: Répartition(en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Evacuation des eaux usées					Total	Effectif de ménages
	Reliée à l'égout	Reliée à fosse simple/couverte	Reliée à fosse simple/non couverte	Reliée à l'air libre	Reliée à autre chose		
Urbain	3.0	84.6	8.3	1.8	2.3	100	443084
Rural	0.0	56.7	26.1	7.5	9.7	100	387230
Nomade	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	4038
Total	2.1	76.4	13.6	3.5	4.5	100	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 32: Répartition(en %) des ménages selon le type des toilettes et le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Type de Toilette								Effectif de ménages
	Latrines à chasse	Latrines améliorées auto aérées	Latrines à fosses avec dalle	Latrines à fosses sans dalle	Suspendues /Knife	Pas de toilettes /Nature	Autre	Total	
Urbain	40,1	16,9	26,9	6,0	,0	8,3	1,9	100,0	443084
Rural	2,2	5,2	24,1	8,8	,0	56,4	3,2	100,0	387230
Nomade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4038
Total	22,4	11,4	25,6	7,3	,0	30,8	2,5	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

Tableau 10. 33: Répartition(en %) des ménages selon la Source principale de l'eau de boisson et le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Source principale de l'eau de boisson						Total	Effectif de ménages
	Réseau AEP	Forage(sondage)	Puits couvert	Puits non couvert	Eau de surface(Fleuve - Mare - Lac - Barrage-)	Autre		
Urbain	77,5	7,3	1,3	2,4	,2	11,3	100,0	443084
Rural	9,8	45,2	5,6	33,1	2,9	3,4	100,0	387230
Nomade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4038
Total	45,9	25,0	3,3	16,7	1,5	7,6	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023

Tableau 10. 34: Répartition(en %) des ménages selon le mode énergétique de cuisson et le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Combustible utilisé pour la cuisson					Total	Effectif de ménages
	Electricité	Gaz	Charbon	Bois	Autre		
Urbain	1,8	71,9	19,6	5,8	,8	100,0	443084
Rural	,2	22,7	17,3	58,2	1,6	100,0	387230
Nomade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4038
Total	1,1	49,0	18,6	30,2	1,2	100,0	834352

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 35: Répartition des ménages par milieu de résidence selon le standing des habitations

Standing des unités d'habitations				
Milieu de résidence	Moderne	Semi moderne	Précaire	Total
Urbain	3,5%	93,4%	3,1%	100,0%
Rural	,1%	73,6%	26,3%	100,0%
Total	1,9%	84,1%	14,0%	100,0%

Source: ANSADE, RGPH 2023

Tableau 10. 36: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement.

Nombre de pièces							
Milieu de résidence	1	2	3	4	5	6 ou plus	Total
Urbain	27,0%	24,8%	25,0%	14,3%	4,9%	3,9%	100,0%
Rural	57,6%	26,7%	9,8%	3,4%	1,5%	1,1%	100,0%
Total	41,3%	25,7%	17,9%	9,2%	3,3%	2,6%	100,0%

Source: ANSADE, RGPH 2023

Tableau 10. 37: Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement et la taille du ménage (%).

Nombre de pièces								
		1	2	3	4	5	6 ou plus	Total
Taille moyenne	1-2	60,8%	20,8%	11,5%	4,5%	1,4%	1,0%	100,0%
	3-4	50,7%	24,8%	15,2%	6,4%	1,9%	1,0%	100,0%
	5-6	40,3%	27,4%	18,8%	9,0%	2,8%	1,7%	100,0%
	7-8	33,7%	28,4%	20,6%	11,0%	3,8%	2,5%	100,0%
	9 et plus	23,7%	25,3%	22,3%	14,7%	6,8%	7,3%	100,0%
	Total	41,3%	25,7%	17,9%	9,2%	3,3%	2,6%	100,0%

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Tableau 10. 38: Répartition des ménages par milieu de résidence selon la promiscuité

Promiscuité					
Milieu de résidence	1 personne	2 à 3 personnes	3 à 4 personnes	5 personnes et plus	Total
Urbain	48,3%	27,5%	8,8%	15,4%	100,0%
Rural	26,5%	23,9%	13,9%	35,7%	100,0%
Total	38,1%	25,8%	11,2%	24,9%	100,0%

Source: ANSADE, RGPH 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

